LES CONFINS.COM

DOSSIER N°73.

Phénomène ovni.

MYSTERIEUX TRIANGLES CELESTES

(Partie 2 - *Partie 1 : http://www.lesconfins.com/ovnistriangles001.pdf*)

OBSERVATIONS ET CONTACTS

. Ce dossier est en téléchargement gratuit .

Un dossier signé Daniel Robin, Président de l'association Ovni Investigation.
http://www.lesconfins.com/
http://www.lesconfins.com/ovni_investigation.htm

SOMMAIRE :

...1) Deux observations de triangles avec effets psychiques sur les témoins.
...2) Etendue du pouvoir des ovnis sur la conscience humaine.
...3) L'ovni triangulaire de Rambouillet.
...4) L'enquête de Gérard Déforge et Jean-Claude Venturini.
...5) Le triangle de Chartres.
...6) Peut-on influencer le cerveau à distance ?
...7) Le cas de Monsieur D.
...8) Cas de « contact psychique » avec un ovni.
...9) Triangles et « soucoupes volantes ».
.10) Rayons lumineux avec contacts.
.11) Absorbsion de la lumière par les triangles noirs.
.12) Triangles accompagnés d'engins d'origine humaine.
.13) Une technologie très supérieure à ce que nous pouvons concevoir.
.14) Le triangle de Monein.
.15) Le triangle de Camarillo (Californie).
.16) Le triangle de Black Diamond (Etat de Washington).
.17) Le triangle de Jacksonville (Floride).
.18) Le Triangle de Saint Paul (Minnesota) et autre cas.
.19) Le cas de Monsieur R.
.20) Conclusion.

Ce nouveau dossier sur les Mystérieux Triangles Célestes (patie 2) comporte des « extensions » sous forme de liens vers d'autres textes qui le complète utilement. Au total, l'ensemble forme un corpus conséquent et une somme d'informations précieuses sur les ovnis de forme triangulaire.

.1) Deux observations de triangles avec effets psychiques sur les témoins.
Dans la seconde partie de notre dossier consacré aux Mystérieux Triangles Célestes (ou M.T.C), nous allons exposer deux cas exceptionnels qui vont bien au-delà de la simple observation d'un ovni dans le ciel. En effet, les témoins principaux de ces deux affaires ont été très affectés par le passage d'un triangle qui a modifié en profondeur, non seulement leur comportement, mais aussi leur vision du monde et de la réalité. Selon eux, cette expérience a généré de grands bouleversements dans leur vie. Elle semble avoir modifié leur mode de vie au point où ces témoins se sont lancés dans de nouvelles activités plus en harmonie, selon eux, avec leur expérience transformatrice.

Quand nous disons que les témoins ont été affectés par le passage d'un triangle au-dessus d'eux, cela signifie qu'ils ont perçu mentalement des « informations » dont la source était un ovni. Ces « informations » ont traversé leur esprit et se sont imposées à eux. Pour l'un des témoins, le transfert « en bloc » (*sic*) de ces informations à été perçu comme un traumatisme psychique, alors que pour l'autre, ce fut comme une « voix » impérieuse qui a délivré un message parfaitement compréhensible dans une atmosphère de calme et de sérénité. Chacun a donc vécu l'expérience en fonction de son idiosyncrasie. Le concept d'idiosyncrasie désigne le comportement particulier d'un individu face aux influences de divers agents extérieurs. En psychologie, c'est la disposition humaine à ressentir, différente selon les individus, une impression extérieure ou sensorielle.

Ces deux témoignages illustrent un phénomène qui est désormais connu des ufologues : l'impact psychique d'une observation d'ovni. Soulignons immédiatement que cet impact peut être de deux types :

.**a)** L'impact résulte d'une simple réaction psychique (impact réactionnel) du témoin sans que l'ovni en soit l'origine directe. Il n'y a alors aucune intention de la part de l'ovni,

.b) L'impact sur le psychisme du témoin résulte directement d'une action intentionnelle (transfert d'informations par exemple) de l'ovni. Dans ce cas, c'est l'ovni qui génère volontairement l'impact sur le témoin qui subit cette action.

L'étude approfondie de tels cas peut aller très loin et déboucher sur des questions qu'il faut prendre en considération si nous voulons comprendre toutes les facettes du phénomène ovni. A mon avis, la question centrale est celle de savoir si ce phénomène est capable d'agir directement sur la conscience des êtres humains, et s'il le peut, avons-nous la possibilité de mesurer l'étendue de cette action ?

.2) Etendue du pouvoir des ovnis sur la conscience humaine.
Mes propres recherches sur cette question m'ont amené à la conclusion que les ovnis peuvent effectivement exercer une influence directe sur la conscience humaine, mais il est difficile de fournir une estimation précise quant à la puissance et à l'étendue de ce pouvoir. Je soupçonne seulement que le pouvoir des ovnis sur la conscience humaine est très élevé. Cette dernière conclusion est fondée sur trois constats tirés de nombreux témoignages :
.a) Les ovnis semblent être capable de « capter » nos pensées et de connaître nos intentions.
.b) Un être humain peut difficilement résister à un « ordre » ou à une « injonction » qui émane d'un ovni. Nous avons en effet des exemples de témoins qui se sont rendus dans un lieu précis après avoir reçu un « ordre » donné par un ovni.
.c) Le phénomène ovni est capable de modifier les perceptions des témoins au point de générer dans leur esprit ce que j'appelle une « réalité fictive » qui occulterait et voilerait délibérément la « réalité initiale » qui, elle serait autre, mais bien réelle.

Cette dernière possibilité semble faire partie du « système de camouflage » des ovnis tel qu'il avait été défini par Jacques Vallée. Nous disposons en effet de nombreux témoignages dans la littérature ufologique dans lesquels le témoin se trouve confronté à une scène que nous qualifierons volontiers de saugrenue, voir d'absurde, et qui pourrait être en définitive une « réalité fictive » dissimulant tout autre chose.

Exemple 1 : Une dame voit un objet lumineux atterrir dans son jardin. De petits êtres ressemblant à des lutins rentrent dans sa maison, font plusieurs fois le tour de la table de sa salle à manger dans une espèce de farandole, puis regagnent leur engin qui s'éloigne très rapidement (source : Joël Mesnard).

Exemple 2 : La rencontre de Rosa Lotti (1954). Deux petits êtres d'un mètre de haut environ et vêtus d'une sorte de scaphandre sortent d'un vaisseau en forme de double losange ressemblant aux enseignes des bureaux de tabac en France. Après avoir prononcé quelques mots incompréhensibles, les êtres dérobent le bas de Rosa Lotti qui, pour ne pas le salir (le sol était boueux à cet endroit), l'avait ôté ainsi que ses chaussures. Ils lui subtilisèrent aussi le bouquet d'œillets qu'elle tenait dans ses bras. Peu après, les êtres regagnent leur vaisseau qui disparaît brusquement.

Exemple 3 : Un fait similaire s'est produit au Brésil le 4 novembre 1954. José Alves était installé de nuit près de la rivière Padro. Il était tranquillement en train de pêcher. Soudain, il vit un engin lumineux se poser à quelques mètres de lui. José Alves décrit l'engin : « On aurait dit deux cuvettes renversées l'une sur l'autre. Le diamètre de l'objet était d'environ 4,50 mètres ». Il remarque aussi une porte coulissante de laquelle sont sortis trois petits hommes habillés de blanc. Ils portaient des sortes de « casquettes » bien ajustées. Les êtres semblaient avoir la peau noire. Ils cueillirent des végétaux et prirent de l'eau dans un tube avant de remonter à bord de leur véhicule qui s'envola très rapidement (Source : Jean Ferguson, « Tout sur les soucoupes volantes », Editions Leméac, Ottawa, 1972).

Ci-dessus : document n°1, illustration de la rencontre de Rosa Lotti (Exemple 2).

Les témoins de ces rencontres rapprochées du troisième type (RR3) avec de prétendus extraterrestres qui manifestent un comportement pour le moins trivial, ont-ils perçu une « réalité fictive » (une sorte de « réalité écran »), ou la « réalité initiale » ? Nous pensons que la première hypothèse est peut-être celle qui rend le mieux compte du contenu quelque peu « décalé » de ces rencontres. Nous avons en effet beaucoup de mal à imaginer que de « vrais extraterrestres » puissent avoir un tel comportement. La distinction entre ces deux types de réalité suppose une présence aliène dissimulée, camouflée, qui aurait ainsi la possibilité de mener une activité totalement différente dans la « réalité initiale ». Cela implique logiquement que cette présence nous laisse voir que ce qu'elle veut bien nous montrer et que ses activités comportent une large part d'ombre. Cela suppose aussi qu'il est quasiment impossible pour le témoin de l'ovni de percevoir la « réalité initiale » qui serait totalement occultée.
Nous soupçonnons aussi que le même phénomène pourrait bien se produire dans les cas d'enlèvements (abductions). La personne enlevée serait confrontée à deux types de réalités, dont une seule, la « fictive », resterait gravée dans sa mémoire, jouant ainsi le rôle de mémoire écran. La « réalité initiale » pourrait seulement se révéler lors de séances d'hypnose, mais la encore, nous n'en sommes pas certains à 100 %. Notons d'ailleurs que dans les affaires d'enlèvements la « réalité initiale » est plutôt effacée que remplacée par une « réalité fictive ».
Un autre fait déroutant est souvent mentionné dans les observations d'ovnis : la sensation d'« isolement sensoriel » du témoin au moment où l'ovni est proche de lui. C'est un phénomène très étrange que nous avons rencontré dans de nombreux cas impliquant des triangles. Cette sensation d'« isolement sensoriel » est assimilée par le témoin au fait de se trouver dans une sorte de « bulle » spatio-temporelle qui semble le « couper » de son environnement immédiat. C'est l'ufologue Jenny Randles qui a popularisé l'expression « Facteur Oz » pour désigner cet état particulier dans lequel se trouve le témoin. Elle le définit comme « une forme induite de privation sensorielle qui semble altérer l'état de conscience du sujet. Il se manifeste par la sensation d'une suspension temporelle, de silence absolu, et d'un sentiment d'être isolé du monde pour être transposé dans une sorte de monde magique ». Ce phénomène suggère que plus qu'une simple modification des perceptions du monde extérieur, il y aurait une véritable altération des facultés conscientes. Fabrice Bonvin définit le « Facteur Oz » comme étant une dépréciation sensorielle et un état altéré de conscience. Le témoin aurait l'impression d'entrer en contact avec une autre dimension de la réalité. Il éprouverait un sentiment de dissociation et d'éternité.
Nous avons personnellement enquêté sur un cas où le témoin avait observé un triangle en pleine ville, à un carrefour très fréquenté, à 18h00. Au moment de son observation, le témoin n'a plus entendu les bruits de la ville, tout était devenu soudain silencieux, il s'était senti seul, et le temps avait été comme « suspendu ». Après le départ fulgurant du triangle tout été redevenu normal : le carrefour était de nouveau animé et les bruits de la ville étaient perceptibles. Le témoin rapporte : « Il n'y avait aucun bruit. Il n'y avait pas de bruit de moteur. L'engin était absolument silencieux. Dans la rue où j'étais, qui est d'habitude une rue passante avec des véhicules et des piétons, il n'y avait plus rien. J'avais l'impression d'être seul » (http://www.lesconfins.com/observationtriangle01.pdf).
Substitution ou effacement de réalité, modification des perceptions de l'espace et du temps, transmission d'informations, ces trois types de manifestations du phénomène ovni montrent qu'il est en mesure de produire des effets puissants sur la conscience des témoins. C'est, selon nous, un paramètre important qui ne doit pas être négligé, d'autant plus que nous sommes incapables pour le moment d'en mesurer l'ampleur et l'intensité.

.3) L'ovni triangulaire de Rambouillet.

Cette affaire concerne un témoin que nous appellerons « Bruno » (c'est réellement son prénom d'ailleurs). Après son observation, Bruno fait une déposition le 14 août 2008 à 11h25 auprès de la Gendarmerie de Rambouillet (*documents n°2 et n°3, ci-dessous*).

Voici la transcription de sa déposition (PV n° 00832 - 2008) :
« Je me présente ce jour au bureau de votre unité afin de vous faire part des faits dont j'ai été témoin le jeudi 31 juillet 2008, au domicile de mon amie, 65 rue Georges Lenôtre à Rambouillet (78120). Le jour des faits à 23h13, je me trouvais dans je jardin de mon amie, Vatant Claudie. J'étais en train de manger une pomme tout en regardant le ciel et ses étoiles. Je précise que le ciel était totalement clair, sans nuage. Aucune pollution lumineuse, ni d'éclairage de réverbères, ne pouvait troubler ou perturber la vision du ciel……
Un phénomène étrange est apparu dans le ciel. Il s'agissait d'une formation triangulaire, délimitée à ses extrémités par trois triangles. J'ai pu distinguer 9 points lumineux au total (voir illustrations ci-dessous). Au sommet de chaque triangle se trouvait un point lumineux. L'ensemble de ces points ne clignotait pas…….
Le phénomène se déplaçait lentement d'Est en Ouest sans faire de bruit. Le phénomène dégageait une sensation de sérénité. L'intensité de la lumière de ces triangles était moins importante que la lumière des étoiles présentes dans le ciel…….
La taille du phénomène, d'une extrémité à une autre, correspondait à environ à 200 à 300 mètres……
Le phénomène a évolué en se déplaçant vers l'Ouest, puis a fait un mouvement ascensionnel quasi instantané, et il a disparu. J'estime son déplacement à environ 2000 mètres……
Je pense que le phénomène devait se trouver à environ 3000 mètres de hauteur.
La durée totale de la présence du phénomène était d'environ 5 secondes…….
C'est la première fois de ma vie que je constate ce type de phénomène dans le ciel. Je ne croyais pas aux phénomènes paranormaux, mais je dois dire que depuis cette date, je suis certain de la présence d'êtres qui nous observent.
Je ne ressens pas particulièrement de crainte suite à cet événement. Je précise que j'ai appelé ma compagne, mais le temps qu'elle arrive, le phénomène avait disparu. Je suis également surpris qu'aucun témoignage ne soit parvenu pour ce type d'apparition le 31 juillet 2008…..
Je précise que je suis sain de corps et d'esprit. Je ne fume pas et je ne consomme pas d'alcool.
Peu de temps après j'ai fais des recherches sur Internet où il était conseillé d'adresser un courrier au GEIPAN. J'ai part de mes observations par courrier électronique (*au GEIPAN, NdDR*) en date du 08.08.2008. Et il m'a été répondu en date du 11.08.2008 que je devais m'adresser à la gendarmerie afin d'enregistrer ma déclaration par procès verbal…….
Je vous remets une copie de mon courrier électronique…….
Je n'ai rien d'autre à ajouter »……..
A Rambouillet 78120, le 14 août 2008 à 12h05.

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie
RAMBOUILLET
Brigade Territoriale Autonome de RAMBOUILLET

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet	Nm dossier justice
05128	00832	2008		1/2	

Analyse et références

Objet : Constatation de phénomène aéronautiques non identifié

Références :

Le jeudi 14 août 2008 à 11 heures 25 minutes
Nous soussigné Gendarme PEGARD Aurélien, Agent de Police Judiciaire en résidence à RAMBOUILLET
Sous le contrôle de : Mdl/Chef CIUFFONI Jean-Benoit, Officier de Police Judiciaire en résidence à RAMBOUILLET
Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie
Nous trouvant au bureau de notre unité à RAMBOUILLET 78120, rapportons les opérations suivantes :

Le 14 août 2008 à 11 heures 25, nous procédons à l'enquête citée en référence

IDENTITÉ

Nom	Prénom	Epouse
CUZZUCOLI	Bruno	

Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M	Marié(e)	05/07/1944	MONTBELLo Ionico (Italie)	

Adresse	Validité état-civil
39 rue des mallets	Identité déclarée

Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
TAVERNY 95150 (France)	95607	06-20-96-32-72	Retraité	Française

DÉCLARATION

Je me présente ce jour au bureau de votre unité afin de vous faire part des faits dont j'ai été témoin le jeudi 31 juillet 2008, au domicile de mon amie, 65 rue Georges LENOTRE à Rambouillet
Le jour des faits à 23 h 15, je me trouvais dans le jardin de mon amie, VATANT Claudie. J'étais en train de manger une pomme tout en regardant le ciel et ses étoiles. Je précise que le ciel était totalement clair, sans nuage. Aucune pollution lumineuse ni d'éclairage de réverbères ne pouvait troubler ou perturber la vision du ciel.----------
Un phénomène étrange est apparu dans le ciel. Il s'agissait d'une formation triangulaire, délimité à ses extrémités par trois triangles. J'ai pu distinguer 9 points lumineux au total. Au sommet de chaque triangle se trouvait un point lumineux. L'ensemble de ces points ne clignotaient pas.-----
Le phénomène se déplaçait lentement d'Est en Ouest, sans faire de bruit. Le phénomène dégageait une sensation de sérénité. L'intensité de la lumière de ces triangles étaient moins importantes que les étoiles présentes dans le ciel.----------
La taille du phénomène, d'une extrémité à une autre correspondait à environ 200 à 300 mètres. -----
Le phénomène a évolué en se déplaçant vers l'Ouest, puis à fait un mouvement ascensionnel quasi instantané et il a disparu. J'estime son déplacement à environ latéral à environ 2000 mètres.-------
Je pense que le phénomène devait se trouvait à environ 3000 mètres de hauteur.
La durée totale de la présence du phénomène était d'environ 5 secondes.--------

La personne entendue — **L'Agent de Police Judiciaire**

(DESTINATAIRES)
[1] - Mme Sous-Préfet, - 78 RAMBOUILLET
[1] - M. Général , Commandant la région aérienne -
[1] - Direction générale de la gendarmerie nationale, Bureau défense opération, Sous direction des opérations - Bureau renseignement situation -
[_] -
[1] - Archives Bta RAMBOUILLET

Date de clôture — Signature(s) — Vu et transmis par :

Ci-dessus : document n°2, le procès verbal établi par la gendarmerie de Rambouillet le 14 août 2008.

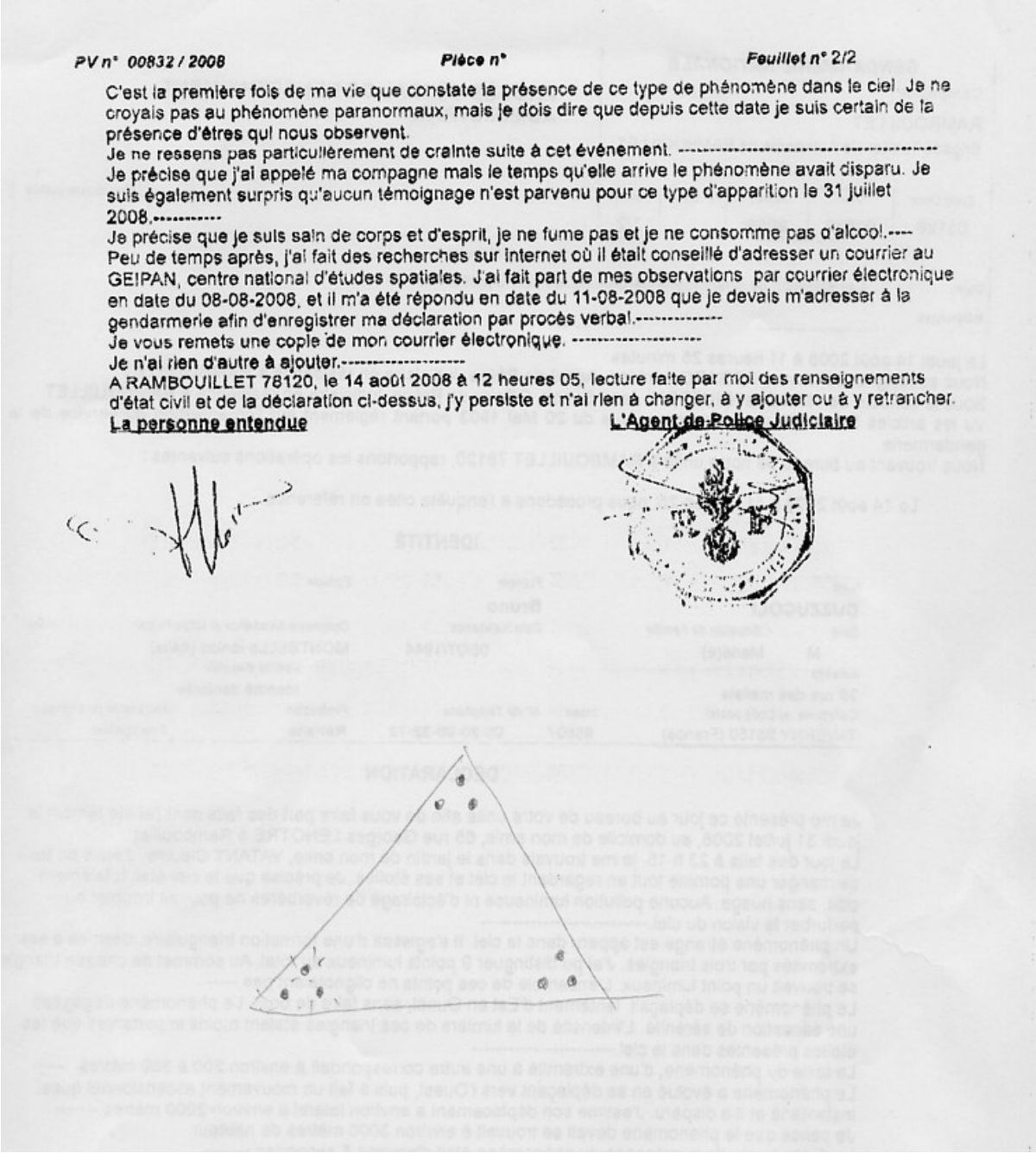

PV n° 00832 / 2008 Pièce n° Feuillet n° 2/2

C'est la première fois de ma vie que constate la présence de ce type de phénomène dans le ciel Je ne croyais pas au phénomène paranormaux, mais je dois dire que depuis cette date je suis certain de la présence d'êtres qui nous observent.
Je ne ressens pas particulièrement de crainte suite à cet événement. ----------
Je précise que j'ai appelé ma compagne mais le temps qu'elle arrive le phénomène avait disparu. Je suis également surpris qu'aucun témoignage n'est parvenu pour ce type d'apparition le 31 juillet 2008.----------
Je précise que je suis sain de corps et d'esprit, je ne fume pas et je ne consomme pas d'alcool.----
Peu de temps après, j'ai fait des recherches sur internet où il était conseillé d'adresser un courrier au GEIPAN, centre national d'études spatiales. J'ai fait part de mes observations par courrier électronique en date du 08-08-2008, et il m'a été répondu en date du 11-08-2008 que je devais m'adresser à la gendarmerie afin d'enregistrer ma déclaration par procès verbal.----------
Je vous remets une copie de mon courrier électronique. ----------
Je n'ai rien d'autre à ajouter.----------
A RAMBOUILLET 78120, le 14 août 2008 à 12 heures 05, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue L'Agent de Police Judiciaire

Ci-dessus : document n°3, suite du procès verbal établi par la gendarmerie de Rambouillet avec le croquis du témoin tout en bas.

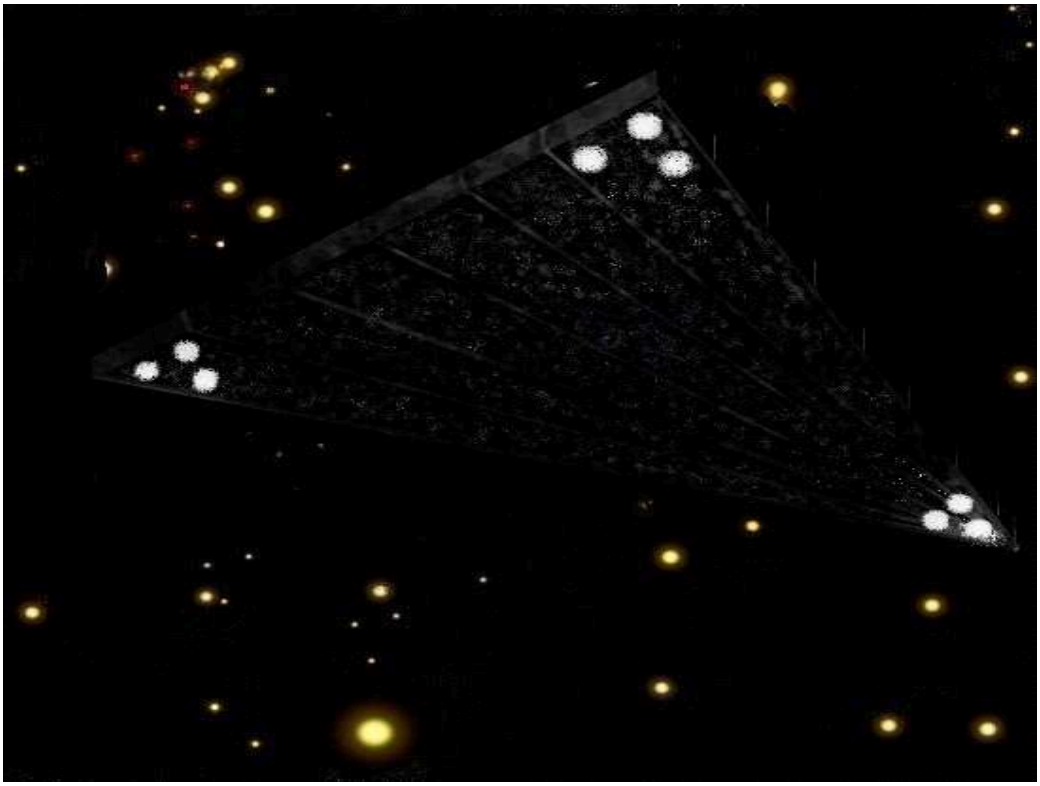

Ci-dessus : document n°4, reconstitution de l'engin triangulaire par Gérard Deforge, enquêteur pour la revue LDLN. Cette image a été obtenue après dix essais corrigés avec beaucoup de méticulosité par Bruno, le témoin. Par la suite, au téléphone, Bruno me confirmera qu'il n'y avait pas de « lignes » ou de rayures sous l'engin.

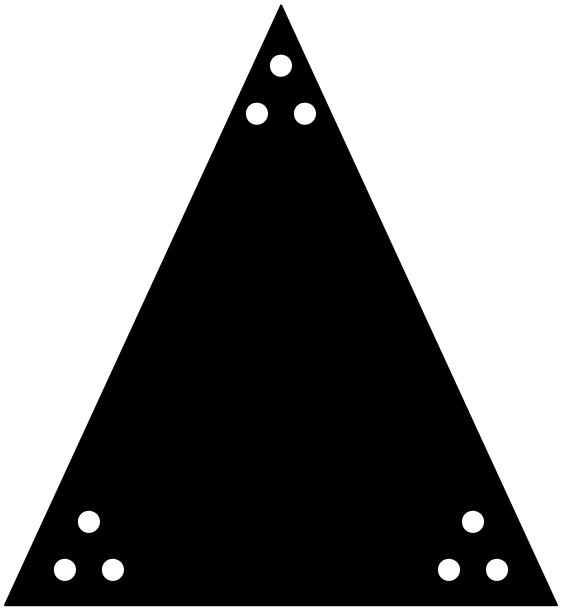

Ci-dessus : document n°5, croquis du triangle observé par Bruno (D.R). Selon la classification que nous avons établi dans la première partie de notre étude sur les triangles volants non-identifiés, le cas de Bruno rentre dans la catégorie des triangles à feux multiples (Type TFM). Ces triangles peuvent avoir une masse porteuse sombre, grise, ou colorée. Les triangles de cette catégorie peuvent avoir les mêmes caractéristiques que les Types TS3F et T4F, mais avec des feux supplémentaires en nombre variable.

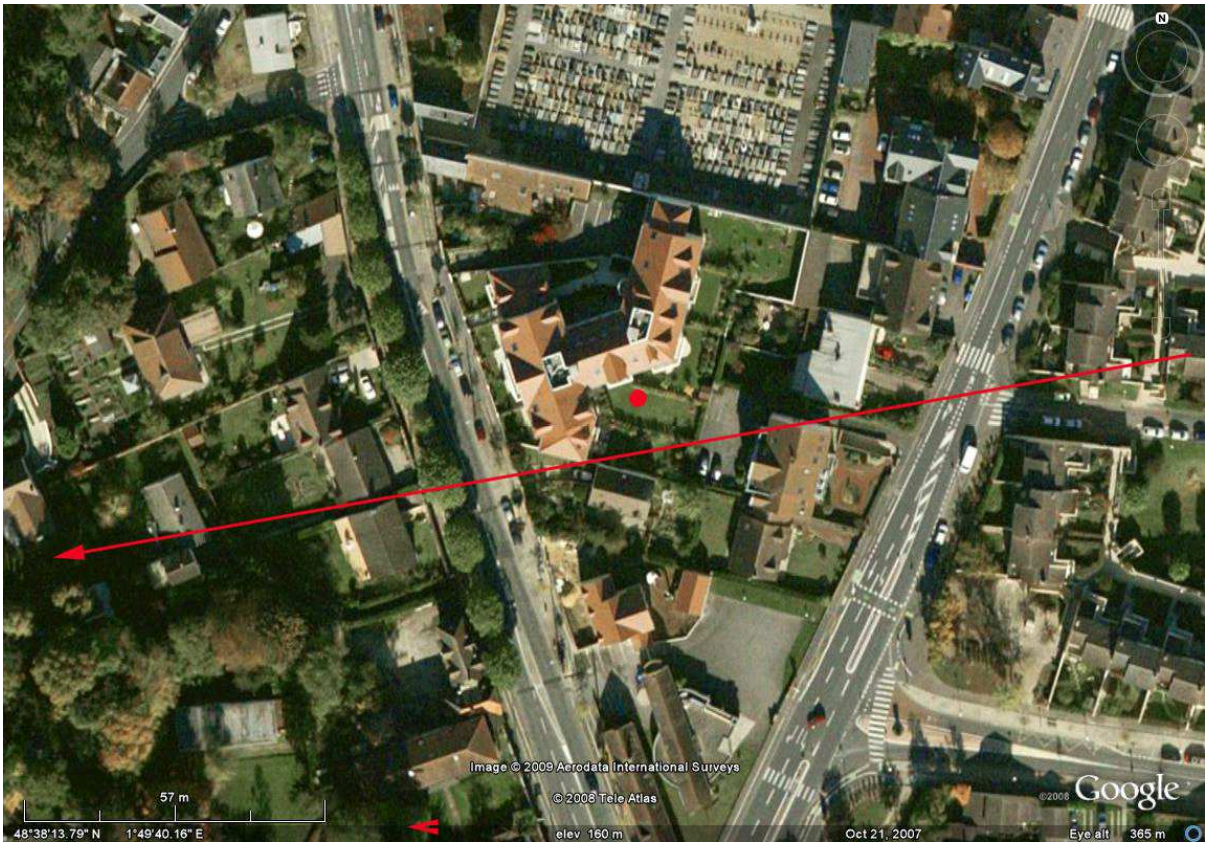

Ci-dessus : document n°6, capture sur Google Earth. C'est M. Jean-Claude Venturini qui a procédé à la localisation du site avec l'outil Google Earth, et c'est lui qui a déterminé la trajectoire du phénomène à l'aide des explications de Bruno. Je confirme ces données. La copie du procès-verbal de gendarmerie m'a été confiée par J.C. Venturini (G.D).

.4) L'enquête de Gérard Déforge et Jean-Claude Venturini.

« Jean-Claude et moi (*Gérard Déforge NdDR*) avons rencontré Bruno séparément. A tous les deux, il nous a déclaré qu'à bout de bras, le phénomène avait une dimension d'environ 30 cm (30° environ). Bruno était certain de cette évaluation, car il m'a précisé qu'il avait pris des repères par rapport à la toiture de la maison d'en face, lorsque je l'ai rencontré sur le site de son observation.

D'autre part, il m'a précisé que c'était à 23h15, qu'il s'était rendu compte du phénomène. Tout d'abord, il n'a pas bien distingué tous les détails de « cette masse noire ». Il a d'abord vu ces lumières blanches qui se déplaçaient de façon synchrone. C'est lorsque le phénomène est passé à son zénith, et quelques temps peu après, qu'il a pris conscience de toute la splendeur de cet « objet » et de son aspect à la fois imposant et majestueux.

Il a alors bien distingué « comme des raies de lumière dans un brouillard noir » (*sic*).

Au téléphone, Bruno m'a dit qu'il s'agissait plutôt d'une sorte de « plasma » positionné sous le triangle (NdDR). Il n'y avait pas de trait blanc comme sur le dessin ci-dessous de Gérard Déforge (NdDR).

En réfléchissant, et en retraçant dans l'espace la trajectoire du phénomène, Bruno, très concentré, m'a dit que, finalement, il pensait plus probable que l'ensemble de la vision aurait pu durer une quinzaine de secondes.

Bruno précise : « Hélas on ne peut pas se représenter le silence, l'impression de puissance tranquille, de sérénité, de calme, dégagé par cet engin ».

Je dois ajouter que Bruno, après cette vision, a éprouvé la nécessité de communiquer sur cette « présence », qu'il a fortement ressentie. Sa compagne nous a certifié que Bruno était d'un

naturel très discret, ne prenant jamais la parole en public pour « faire un discours ». Nous avons eu la surprise de l'entendre avec aisance devant un large public, et sans note écrite, lors d'une conférence au « Repas Ufologique de Paris ». Il a fait le récit en détail son témoignage, et son ressenti de la nécessité de faire connaître son expérience.
Cette vision a profondément bouleversé la vie du témoin. Autres faits significatifs qu'il est important de prendre en considération dans cette affaire : depuis cette « expérience » avec le triangle, il a été témoin de deux autres phénomènes aériens incompréhensibles, alors qu'il était en compagnie d'amis. D'abord à Chartres, le 12 septembre 2008, puis à St. Cloud, le 13 juillet 2009.

J'ai demandé à Bruno de bien vouloir préciser son « ressenti » lors du passage de l'engin, et ce qui l'a poussé à s'exprimer ensuite de manière aussi ouverte.
Voici les précisions qu'il nous a données par écrit :
« Je n'ai pas ressenti le message comme une injonction. C'était une tonalité sereine. J'ai perçu le message dans mes tripes et je dirais même dans tout mon corps. Je ne sais plus très bien si les mots que j'ai interprétés étaient : « nous sommes-là, parles-en autour de toi », ou « nous serons-là, parles-en autour de toi ». Maintenant, je me pose la question de savoir si j'ai réellement reçu ce message ou si ce n'est pas le fruit de mon imagination. Toujours est-il que j'ai un besoin impérieux d'en parler et je ne manque aucune occasion de le faire, pratiquement tous les jours. Bien entendu, tu peux ajouter ce message aux commentaires sur mon témoignage » (*C'est nous qui soulignons*).

(Ce complément d'enquête a été transmis à la gendarmerie de Gisors, qui l'a enregistré et fait « remonter » aux mêmes destinataires visés par le rapport initial. Cette transmission a été effectuée le 28 janvier 2010, avec l'accord du témoin, bien entendu).

Pour compléter le « tableau » des multiples expériences vécues par Bruno, mentionnons l'observation qu'il a fait avec d'autres témoins dans la forêt de Rambouillet le 31 août 2013. Voici son mail :
« Bonsoir Daniel. Tu ne vas pas me croire, mais le 31 août, vers 22h00, nous avons observé 4 boules orange, pendant près d'une minute, au-dessus de Lesson (Vendée). Nous étions 6 personnes à les avoir vues direction Sud Nord. C'était des cris hystériques : « **mais c'est quoi ?** ». Notre hôte à eu le temps de prendre ses jumelles, et nous les avons observées à tour de rôle. Ce que j'ai vu c'est que ces boules étaient surmontées d'un carré sombre et plat. J'ai pensé un moment qu'il s'agissait de lanternes thaïlandaises, mais à ma connaissance, ces lanternes ne sont pas surmontées d'un carré. De surcroît, leur vitesse était beaucoup trop importante, et trop rectiligne, et le vent soufflait latéralement par rapport à leur direction. Alors, c'est quoi ? Mais cela ne m'impressionne pas plus. Cela fait partie de ma vie, ou plutôt, j'ai le sentiment que je fais partie de leur champ d'observation. A bientôt, je suis actuellement en pleine forêt de Rambouillet dans une zone ou mon portable ne capte pas. Dès que j'en sors, je te rappelle au téléphone. Bien amicalement. Bruno ».

Les quatre rencontres de Bruno avec le phénomène ovni laissent supposer qu'il fait partie des témoins privilégiés capables de vivre des observations multiples. La question qui se pose dans son cas est celle de savoir si l'impact sur sa vie de l'observation du triangle de Rambouillet peut s'expliquer par l'un ou l'autre des deux types d'impacts que nous avons définis :
.a) l'impact résulte d'une simple réaction psychique (impact réactionnel) du témoin sans que l'ovni en soit l'origine directe. Il n'y a aucune intention de la part de l'ovni,
.b) l'impact sur le psychisme du témoin résulte directement d'une action intentionnelle (transfert d'informations par exemple) de l'ovni. Dans ce cas, c'est l'ovni qui génère volontairement l'impact sur le témoin qui subit cette action.

Les réflexions de M. Gérard Déforge que nous reproduisons ci-dessous (son mail) et qui a mené une enquête minutieuse auprès du témoin, tendent à montrer que l'impact sur le psychisme de Bruno résulte d'une action directe et intentionnelle de l'ovni triangulaire. C'est l'ovni qui serait à l'origine des changements importants survenus dans la vie et le psychisme de Bruno.
Cette remarque est importante car elle suggère que les triangles sont capables de transmettre des « informations » dans l'esprit des témoins et que ces « informations » sont suffisamment puissantes pour transformer en profondeur leur vie. Au-delà de la constatation de ce fait, des questions surgissent : de quelle nature sont ces « informations » ? Comment agissent-elles sur notre cerveau et comment sont-elles émises ?
En ce qui concerne le traitement de ces questions, reportez-vous, ci-dessous, au paragraphe n°6 intitulé : « Peut-on Influencer le cerveau à distance ? ».

Le mail de M. Gérard Déforge :
« Bonjour Daniel,
Donc, à propos du cas de Bruno, trois observations intéressantes sont à prendre en considération.
En préalable, une remarque : tous les observateurs de PAN (ovnis) ne sont pas nécessairement des contactés, directement identifiables comme tels. Ce qui permet d'identifier presque à coup sûr un authentique contacté, ce sont trois observations les concernant :
1/- Les ressentis qu'ils expriment, devant les enquêteurs, lorsqu'ils sont en confiance : ils signalent alors l'existence de messages télépathiques et reçoivent l'injonction de diffuser ce qu'ils ont ressenti, de suite, ou ultérieurement. Ils se conforment à ces prescriptions. Ce fut le cas de Bruno. Nous eûmes une confirmation indirecte de cela par sa compagne : Bruno, d'ordinaire discret, peu bavard, peu communicatif, n'hésita pas à prendre la parole, de manière claire et nette, sur ce qu'il avait vu et ressenti, devant un auditoire important, à la Défense à Paris, lors de l'un de nos « Repas Ufologiques ».
2/- Caractéristique commune à tous les grands contactés : l'exigence absolue d'une grande fidélité dans nos rapports sur leurs témoignages et les représentations imagées. C'est vraiment une attitude très caractéristique, quel que soit le niveau culturel de la personne qui accepte de témoigner. Tu peux rapporter ces constatations auprès de ce témoin, dont je vais te fournir les coordonnées.
3/- Une troisième remarque : ce cas est aussi intéressant par le fait qu'il y a une double déposition à la gendarmerie. Dans la seconde déposition, on voit que la représentation imagée n'a guère à voir avec le schéma initial de la gendarmerie, quoique ce schéma soit utile. Avec Jean-Claude Venturini, nous avons pensé qu'il était pertinent d'approfondir le témoignage de Bruno. Il nous semblait, en effet, aller « plus loin » qu'un simple témoignage d'ovni de « tôles et boulons ». Ce qui me permis d'exposer à des gendarmes, pour une fois attentifs, que la différence entre eux et nous, c'est qu'ils enquêtent essentiellement sur les circonstances d'un événement, afin d'établir des responsabilités, principalement, alors que nous nous attachons à explorer ce que j'appelle « l'univers » des circonstances et des ressentis. Les aspects liés aux impacts psychologiques et à l'environnement humain dans lequel ils se manifestent nécessitent des investigations aussi essentielles car ces aspects impactent la personnalité même de ces êtres, et ils sont donc incontournables. Il faut les approfondir et les noter. Ils font partie des éléments que la recherche fondamentale devra un jour prendre en compte ».

Gérard Déforge.

GENDARMERIE NATIONALE			
Compagnie LES ANDELYS Communauté de Brigades de GISORS - ETREPAGNY			
Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
00632	00353	2010	

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION TÉMOIN

N° pièce	N° feuillet
1	1/2

Analyse et références

Objet	- Complément d'enquête suite Renseignement administratif du 14 Août 2008 à 11h25 à BT RAMBOUILLET 78120. Motif : Constatations de Phénomène aéronautiques non identifié (P.A.N.).
Références	- UPVA : 05128/00832/2008.

Le jeudi 28 janvier 2010 à 10 heures 50 minutes
Nous soussigné Gendarme Christophe CUVILLIER en résidence à GISORS
Sous le contrôle de : MDL/C Vincent DONNINI en résidence à GISORS
Vu les articles L.3211-3 du code de la défense
Nous trouvant au bureau de notre unité à GISORS 27140, rapportons les opérations suivantes :

Le 28 janvier 2010 à 10 heures 50, nous procédons à l'enquête citée en référence

IDENTITÉ

Nom	Prénom			
DEFORGE	Gérard			
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M	Marié(e)	23/05/1940	PARIS 75010 (France)	75110
Adresse			Validité état-civil	
1, rte de la mer			Identité confirmée	
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
BOUCHEVILLIERS 27150 (France)	27098	06.83.41.79.57.	Retraité.	Française

DÉCLARATION

—Je me présente ce jour au bureau de votre unité en qualité d'enquêteur amateur, afin de vous remettre un rapport complémentaire au rapport initial (copie ci-jointe) du témoignage de M.CUZZUCOLI Bruno, concernant ses constations de Phénomènes Aéronautiques Non identifiés.—
—M. Georges METZ, lui aussi enquêteur amateur sur les mêmes sujets, m'a communiqué les éléments de cette affaire. Nous avons fait connaissance avec M.CUZZUCOLI au repas mensuel « ufologique » de PARIS (75). J'ai donc convenu avec lui, à l'issue, d'approfondir son témoignage dont le présent dossier que je vous remets ce jour est le fruit de cette enquête complémentaire.—
—Ce rapport comporte deux volets : le premier consiste en des précisions sur l'objet observé (site d'observation, trajectoire empruntée, et « vue d'artiste de cet objet »); le second, lui, concerne des précisions apportées par le témoin sur sa vision, précisions non mentionnées dans le rapport initial, ainsi que les ressentis de ce dernier au cours de son observation.—

La personne entendue **L'Agent de Police Judiciaire**

(DESTINATAIRES)	Date de clôture	Vu et transmis par :
[1] - Mme le Sous-Préfet – RAMBOUILLET -78- [1] - Direction Générale de la Gendarmerie Nationale – PARIS -75- [1] - BT - RAMBOUILLET -78- [1] - Archives : BT – GISORS -27- [1] - Mme la Procureure de la république – EVREUX -27- [1] - M. le Sous-Préfet – LES ANDELYS -27- [1] - M. le commandant de compagnie – LES ANDELYS -27-	26.02.2010. Signature(s)	Le

Ci-dessus : document n°7, la déposition complémentaire à la gendarmerie de Gisors.

.5) Le triangle de Chartres.

Compte-rendu de l'observation d'un triangle par trois personnes à Chartres, le vendredi 12 septembre 2008 vers 23h30. Durée de l'observation : environ 6 minutes. Témoins : M. Bruno Cuzzucoli, 95150 Taverny, son témoignage est reproduit ci-dessous. Mme Claudie « V », Rambouillet, son témoignage a été envoyé le 18/12/08. M. Denis Boulay, Québec - Canada.
Récit de Bruno :
« Le vendredi 12 Septembre 2008, vers 23 H 30, nous nous promenions dans Chartres. Nous avions une paire de jumelles 70 x 90 pour mieux voir les détails des monuments. J'observais la Lune et Jupiter qui se trouvaient au Sud Ouest. Quelques minutes après, en levant les yeux vers Jupiter, j'ai été très intrigué car sur la droite de Jupiter il y avait un astre d'égale intensité lumineuse. Je connais assez bien la voûte céleste et je me suis dit « qu'est ce que cela fait là ? », car je savais qu'il n'y avait pas d'autres grosses étoiles si près de cette planète.
J'ai pris les jumelles et j'ai nettement perçu qu'en fait il s'agissait de trois points lumineux : jaune, bleu, rouge, en forme de triangle. Aucun clignotement. Cet objet semblait fixe mais je n'en ai aucune certitude car il était assez bas sur l'horizon (30° environ). J'ai interpelé mes compagnons. Ma compagne, Claudie « V », a regardé avec les jumelles et a confirmé l'observation. Après quelques minutes, l'engin s'est déplacé dans notre direction et nous a survolés en direction du Nord Est. Notre ami Canadien, Denis Boulay, a pu observer à son tour avec les jumelles. Quand l'engin nous a survolés, nous avons constaté qu'il y avait en fait 4 sources lumineuses, bleue rouge verte et jaune aux sommets et au centre du triangle, mais nous ne nous souvenons pas de l'ordre des couleurs. Nous n'avons pas pu estimer ni l'envergure ni la vitesse de l'engin. Je pense toutefois qu'il était à plus de 7000 mètres d'altitude, et sa vitesse était au moins quatre fois plus rapide que celle des avions de ligne. J'étais très rassuré d'avoir eu la présence de mes amis car j'avais déjà eu la chance d'observer un ovni d'envergure exceptionnelle quelques mois auparavant, et je me suis souvent heurté à l'incrédulité, voire aux sarcasmes de mes proches. Cette fois-ci, il y avait trois témoins, et mon ami canadien Denis en a été très bouleversé. Il m'a encore dit récemment que c'était un jour inoubliable ».

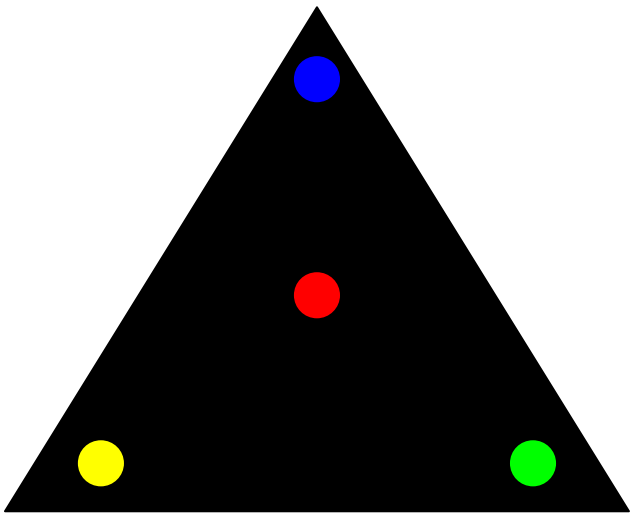

Ci-dessus : document n°8, croquis du triangle (D.R) observé par Bruno et deux autres témoins à Chartres. Selon la classification que nous avons établi dans la première partie de notre étude sur les triangles volants non-identifiés, l'engin rentre dans la catégorie des triangles à feux multiples (Type TFM).

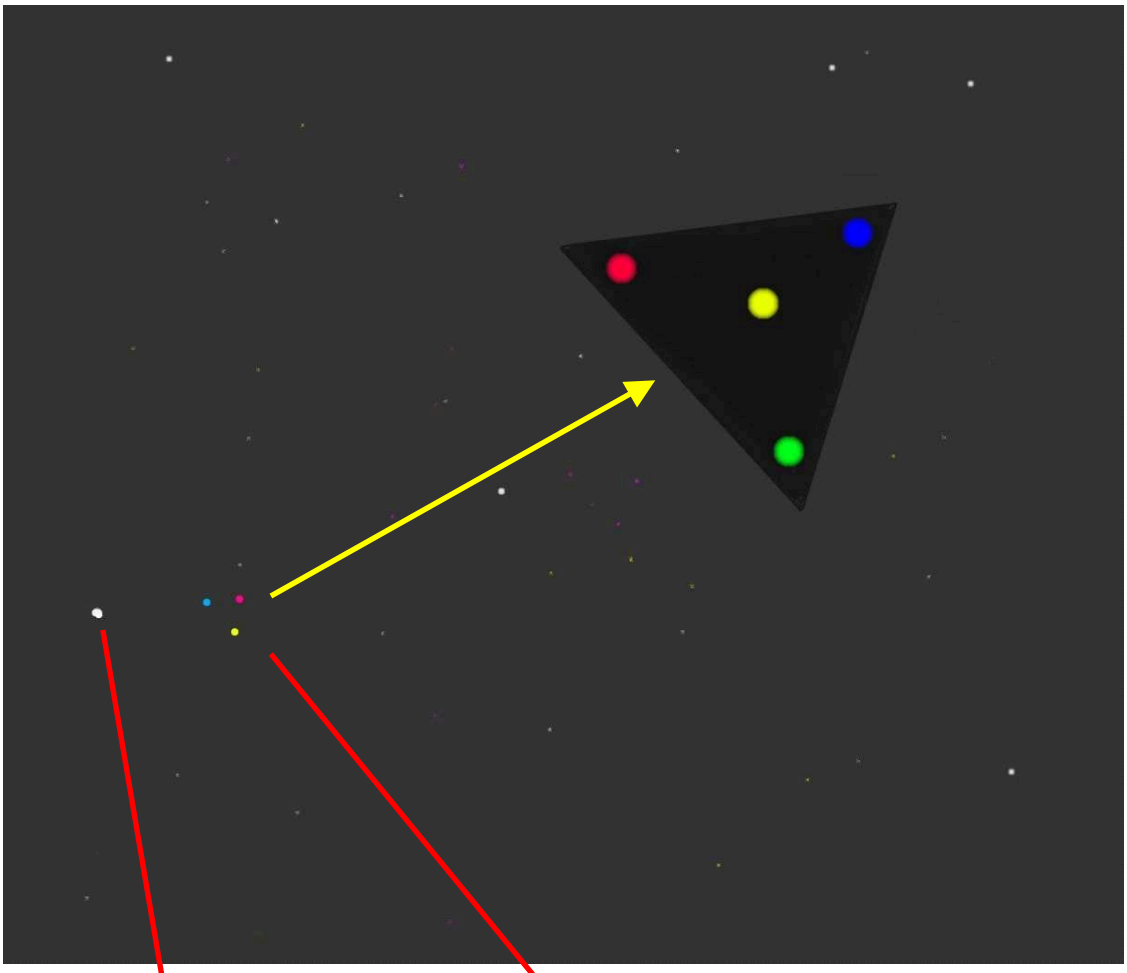

La planète Jupiter apparaissant dans le ciel comme une grosse étoile brillante. La Lune est située à gauche de la planète. Elle n'est pas représentée ici.

Direction du Nord.

Les trois feux ont d'abord été aperçus sous la forme d'un seul point lumineux. Ce point avait une apparence inhabituelle selon Bruno. Examiné avec des jumelles, il s'avère qu'il s'agissait en réalité de trois points lumineux distincts (bleu, jaune, rouge).

Ci-dessus, document n°9 : reconstitution des différentes phases de l'observation faite à Chartres par Bruno et deux autres témoins le vendredi 12 septembre 2008 vers 23h30.

.6) Peut-on influencer le cerveau à distance ?

Le cas de Bruno que nous venons d'exposer (nous verrons plus loin que ce n'est pas un cas rare), suggère que les triangles volants sont capables de transmettre des « informations » dans l'esprit des témoins et que ces « informations » sont suffisamment puissantes pour transformer en profondeur leur vie. La constatation de ce fait appelle des questions qu'il importe d'examiner, tout en sachant d'ailleurs qu'en matière d'ovnis nous pouvons, au mieux, formuler des pistes de réflexions et non pas apporter des réponses définitives. Questions : de quelle nature sont ces « informations » ? Comment agissent-elles sur notre cerveau et comment sont-elles émises ? Peut-on les assimiler à des armes psychologiques (Mind control) ou psychotroniques ? Quels sont les effets recherchés ?

Pour illustrer le fait que le cerveau humain peut faire l'objet d'un contrôle à distance, nous citerons une étude à la fois passionnante et inquiétante de Monsieur Michael A. Persinger qui est un chercheur américain en neurosciences cognitives qui travaille à l'Université Laurentienne (Canada) depuis 1971. Cette étude s'intitule : « *Sur la possibilité de contrôle de tous les cerveaux humains par l'induction électromagnétique d'algorithmes fondamentaux* » (Traduit de l'anglais par Frank Nadaud, Laurentian University, juin 1995 paru dans : Perceptual and Motor Skills, june 1995, 80, 791-799. ISSN 0031-5125). Le texte complet de l'étude est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.lesconfins.com/ControleCerveau.pdf

La conclusion de ce travail est sans équivoque : « Durant les deux dernières décades (Persinger, Ludwig, Ossenkopp, 1973) a émergé un potentiel qui était improbable mais qui est maintenant marginalement réalisable. Ce potentiel est la capacité technique d'influencer directement la majorité des environ six milliards de cerveaux de l'espèce humaine sans la médiation des modalités sensorielles classiques en générant l'information neurale dans le milieu physique où tous les membres de l'espèce sont immergés. De l'émergence historique de telles possibilités, de la poudre à canon jusqu'à la fission atomique, ont résulté des changements majeurs de l'évolution sociale, qui survinrent de manière extraordinairement rapide après leur application. La réduction du risque d'application inappropriée de ces technologies requière une discussion ouverte et continue dans la communauté scientifique et le domaine public sur le réalisme de leur faisabilité et leurs implications ». Schématiquement, les travaux de Persinger montrent qu'il est possible d'influencer directement le cerveau humain (le cortex cérébral) en se servant d'ondes électromagnétiques. Cette possibilité s'appuie sur « l'existence d'algorithmes fondamentaux par lesquels toute transduction sensorielle est traduite dans le code intrinsèque spécifique au cerveau ». La stimulation directe du cerveau par l'application de signaux électromagnétiques pourrait requérir des niveaux d'énergie à la portée des réseaux de télécommunications contemporains. « Un processus couplé avec l'étroite bande de température du cerveau permettrait d'affecter tous les cerveaux humains normaux avec une sous harmonique dont la fréquence aux environs de 10 Hz ne varierait que de 0,1 Hz ».

Rien ne prouve que les créatures intelligentes qui pilotent les triangles se servent d'ondes électromagnétiques pour transmettre des « informations » à distance aux cerveaux humains. L'exemple des travaux de Persinger illustre simplement le fait qu'une telle possibilité, qui est déjà considéré comme réalisable par des savants humains, serait largement à la portée de nos « visiteurs ». Reste à savoir à quelle échelle ces derniers utilisent cette technique ?

Un cas particulier de l'influence à distance est représenté par les témoignages de personnes se sentant observées par un ovni.

J'ai personnellement enquêté sur un cas de ce genre, dans lequel une personne qui travaillait sur une machine agricole s'est sentie soudain observé par « quelque chose ». Cette impression d'être observée était suffisamment forte pour « obliger » le témoin à lever les yeux vers le ciel alors qu'il était absorbé dans son travail. Le témoin a alors vu une sphère jaune orange très

brillante à une centaine de mètres au-dessus de lui. La sphère était stationnaire et mesurait environ 4 mètres de diamètre.
L'étude de l'influence du phénomène ovni sur le cerveau humain, et par voie de conséquence sur la conscience humaine, nous a amené à mettre en évidence au moins six grands types d'influences et/ou de contrôle :

.a) La sensation forte d'être observé et la paralysie.

Avant de voir l'ovni, le témoin éprouve la nette sensation d'être observé (voir exemple page précédente). Alors qu'il est concentré sur ce qu'il fait, cette sensation l'« oblige » en quelque sorte à se retourner ou à lever les yeux en direction de l'ovni. Le témoin interprète ce phénomène en disant que l'ovni voulait vraiment que le témoin l'observe. Le témoin a le sentiment qu'il n'a pas pu résister à cette « injonction ». C'est comme si l'ovni lui disait : « retourne-toi maintenant et regarde, je suis là ».
Il existe aussi des témoignages de personnes qui prétendent avoir été « paralysées » lors du passage d'un ovni. Bien que rares, ces expériences à la fois déroutantes et inquiétantes n'en existent pas moins. J'ai personnellement enquêté sur une observation dans laquelle quatre témoins prétendent avoir été paralysés au moment ou un ovni de forme triangulaire passait juste au-dessus d'eux. Ils se sont tous retrouvés dans la même position, la bouche ouverte, pendant quelques minutes, incapables de faire le moindre mouvement. C'est comme si leur volonté avait été court-circuitée au niveau des muscles. Bien que conscients, ils étaient dans l'impossibilité d'accomplir un geste volontaire.

.b) L'isolement sensoriel ou « Facteur Oz ».

Dans de nombreux cas d'observations rapprochées de triangles, les témoins font mention d'une modification dans la perception de l'espace et du temps. C'est comme si ils se trouvaient soudain à l'intérieur d'une « bulle ». Si le témoin est dans une ville près d'une rue très fréquentée par exemple, il ne perçoit plus le bruit de la circulation et il éprouve même la sensation d'être seul. Un silence total s'installe brusquement lors du passage du triangle. Pour le témoin, c'est comme si il se trouvait « ailleurs ». Il voit l'ovni et il est toujours dans le même environnement, mais l'activité qui régnait dans cet environnement a totalement changé. C'était comme si il n'y avait plus de voiture, plus de piéton, plus de bruit de moteur, plus de klaxon, et comme si le temps était suspendu. Dès que l'ovni s'est éloigné, tout redevient normal. Le témoin perçoit à nouveau l'activité qui régnait avant son observation. La question qui se pose dans ce type de situation est celle de savoir si le témoin a réellement vécu une modification (une distorsion) de l'espace/temps, ou s'il s'agit d'une altération des ses facultés de perception et/ou une altération de sa conscience ?

.c) Transmission d'informations sans conséquence.

Au moment où l'ovni passe au-dessus ou à proximité du (ou des) témoin, celui-ci reçoit un « message » (des « informations ») dans son esprit. Dans son livre, « Contact Ultraterrestre, les recherches d'un enquêteur du paranormal sur l'épidémie secrète d'enlèvements », Philip J. Imbrogno rapporte plusieurs cas de « contacts psychiques » avec un ovni de forme triangulaire. Dans le cas n°1 (voir ci-dessous) il montre qu'un homme et une femme entendirent une voix dans leur tête qui disait : « Nous sommes venus de loin et, comme nous n'avons pas trouvé ce que nous cherchions, nous partirons ». Ensuite l'engin a disparu dans une sorte de bouffée de fumée blanche et cette fumée s'est transformée ensuite en un nuage épais. Dans ce cas, le message n'a pas entraîné de profondes et irréversibles modifications dans la vie des témoins. Il fut donc sans conséquence apparente.

.d) Transmission d'informations avec conséquences.

Ce type d'influence/contrôle est illustré par les cas de Monsieur D (Ci-dessous : chapitre 7, « Le cas de Monsieur D »), et par celui de Bruno (Ci-dessus : chapitre 3, « L'ovni triangulaire de Rambouillet »). La vie des témoins est changée ainsi que leur vision du monde et de la réalité. Le message a entraîné des conséquences importantes pour les témoins.

.e) La substitution de réalité.

Dans certaines observations, le témoin perçoit une scène qui comporte des aspects triviaux, bizarres, décalés, et même parfois carrément absurdes. Interrogé par l'enquêteur ou par ses proches, le témoin va raconter une scène « burlesque » qui ne sera pas prise au sérieux par l'entourage. Tout ce passe dans ce type d'influence/contrôle comme si le phénomène ovni avait substitué une réalité fictive à la réalité initiale (Ci-dessus : chapitre 2, « Etendue du pouvoir des ovnis sur la conscience humaine », les cas 1,2 et 3). La distinction que nous opérons entre la réalité initiale réelle et la réalité fictive substituée, ou « réalité écran », laisse supposer l'existence d'une présence extraterrestre qui cherche à se dissimuler. Ce camouflage derrière une « réalité écran » lui donnerait ainsi la possibilité de mener une activité différente dans la réalité initiale. Ce fait implique aussi que cette présence extraterrestre nous laisse voir que ce qu'elle veut bien nous montrer d'elle et que ses activités comportent une large part d'ombre. Elle dissimulerait sciemment ses activités. Une autre hypothèse suggère que la réalité initiale ne pourrait pas être supportée par le témoin et que pour éviter un traumatisme, le phénomène ovni fabriquerait de toute pièce une réalité familière acceptable par celui qui observe la scène. Le spectacle de ce que font réellement les extraterrestres ne pourrait pas être compris et intégré par le témoin. Il s'agirait alors d'une mesure de protection du témoin. Bien évidemment tout cela reste hypothétique mais n'est pas, néanmoins, dénué de fondement. Dans tout les cas, il est impossible pour le témoin de l'ovni de percevoir la « réalité initiale » qui serait totalement occultée.

.f) Les enlèvements (abductions).

La personne enlevée serait confrontée à deux types de réalités, dont une seule, la « fictive », resterait gravée dans sa mémoire, jouant ainsi le rôle de mémoire écran. La « réalité initiale » pourrait seulement se révéler lors d'une séance d'hypnose, mais là encore, nous n'en sommes pas totalement certains. Notons d'ailleurs que dans les affaires d'enlèvements la « réalité initiale » est plutôt effacée que remplacée par une « réalité fictive ». Ce que disent les enlevés lors d'une séance d'hypnose pourrait encore n'être qu'une « rélaité écran » implantée dans leur cerveau. Dans ce cas, la réalité initiale ne pourrait jamais être connue.

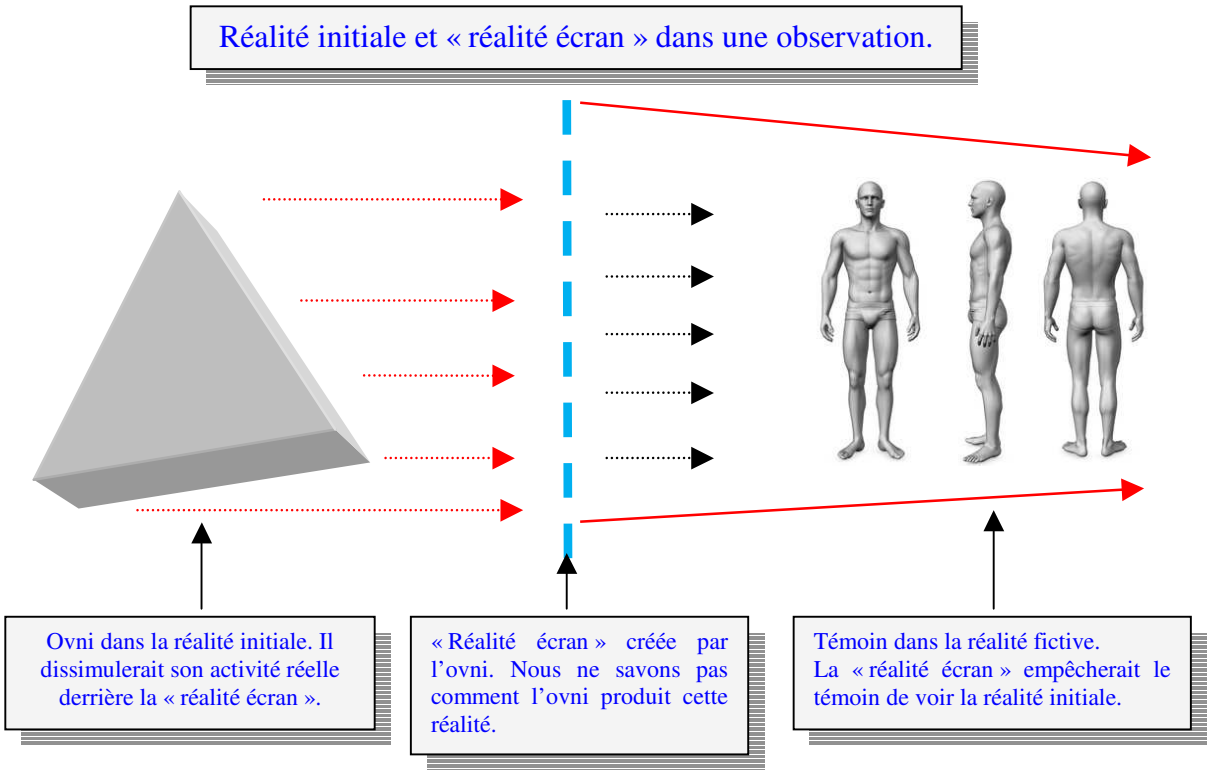

.7) Le cas de Monsieur D.

Le témoin de cette observation souhaite garder l'anonymat (ainsi que sa maman d'ailleurs). Pour cette raison, nous l'appellerons Monsieur D sans plus de précision. Ce cas a fait l'objet d'une enquête approfondie, et même d'une contre-enquête, de la part de l'association Ovni Investigation. Un questionnaire d'aide à l'enquête a été complété par le témoin en novembre 2001 (Enquêteurs : Robin D et Jolivet B). Les éléments que nous présentons ci-dessous sont tirés de ces enquêtes et des nombreuses conversations personnelles que nous eu avec le témoin.

En novembre 1990 (un vendredi), entre 19h00 et 19h30 environ, Monsieur D et sa maman roulaient sur une petite route départementale en direction de Villars-les-Dombes (commune située dans le département de l'Ain et la région Rhône-Alpes). Notons que cette région de l'Ain est plate (c'est une vaste plaine) et formée de très nombreux étangs qui abritent des espèces d'oiseaux protégées. Rappelons aussi que le lundi 5 novembre 1990 à 19h00, s'est déroulée la fameuse vague d'ovnis qui a généré des centaines de témoignages sur tout le territoire français. Ce soir-là, de nombreux témoins ont déclaré avoir observé des engins de forme triangulaire.

Les deux passagers du véhicule connaissaient bien la route puisqu'ils l'empruntaient souvent pour se rendre à la gare de Villars-les-Dombes (les témoins avaient rendez-vous à la gare avec un membre de leur famille). C'est Monsieur D. qui conduisait. La nuit était claire et il n'y avait pas de brouillard. Soudain, à environ 300 mètres, ils virent des lumières qui à cette distance faisaient penser à des feux d'hélicoptère. Ces feux étaient à environ 12° au-dessus de l'horizon (estimation du témoin). En s'approchant, ils virent que la source lumineuse était composée de trois feux formant un triangle isocèle. La base du triangle a été estimée à 5 mètres environ. Ces feux étaient suspendus dans les airs et semblaient immobiles. Ils étaient parfaitement circulaires, bien délimités. Ils produisaient une lumière très brillante, uniforme et homogène (pas de variation lumineuse). Les témoins diront qu'ils ressemblaient à du « verre opaque » éclairé par l'arrière. Ils n'ont perçu aucune structure reliant les trois feux, mais ils avaient la nette impression qu'ils étaient reliés les uns aux autres par une masse. Il faut dire que les trois feux étaient très brillants et empêchaient de voir distinctement ce qu'il y avait au-delà d'eux. Monsieur D signalera cependant qu'il a pu distinguer des petites lumières très faibles et multicolores (clignotantes) disposées sur une ligne qui était parallèle à l'une des bases du triangle (voir croquis ci-dessous). Ces lumières ressemblaient selon lui à des diodes électroluminescentes (DEL), en anglais, Light-Emitting Diode, LED *(illustration ci-dessous).*

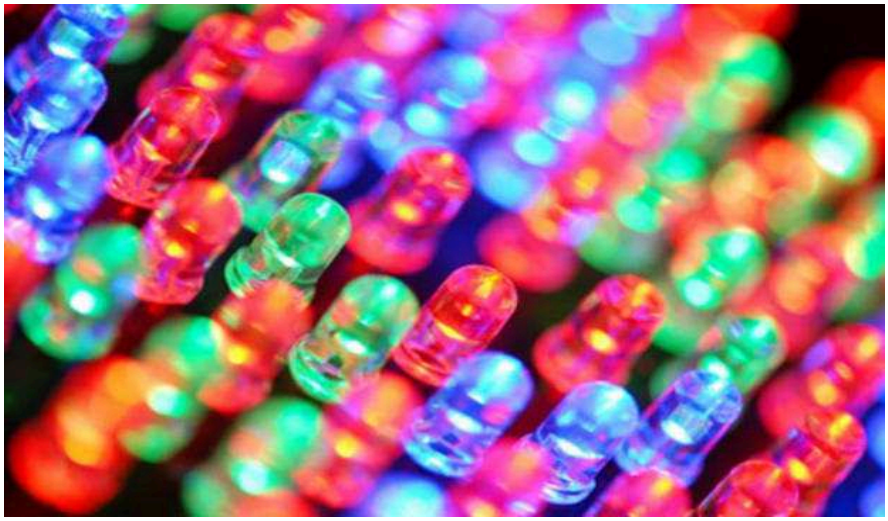

En voyant ces lumières, Monsieur D. arrêta sa voiture sur le bord de la route. Puis l'engin s'approcha d'eux. Les passagers restèrent dans le véhicule. Monsieur D. ouvrit la fenêtre de son côté et coupa le moteur. Il constata qu'il n'y avait pas bruit, pas de vent. Tout était calme. L'engin planait presque au-dessus d'eux. Il était stable, parfaitement immobile. Monsieur D. n'entendait que le battement de son cœur dans sa poitrine. Il était fasciné par l'engin et il ne bougeait plus. Il était plongé dans une sorte de torpeur. Il confiera plus tard aux enquêteurs que cette fascination venait du fait qu'il était confronté à quelque chose de totalement inconnu. Il pensait aussi que l'engin l'observait. Il sentait la présence de « quelque chose » d'intelligent à l'intérieure de l'engin Il se souvient que sa maman a crié pour le ramener à la réalité en quelque sorte car il était totalement subjugué par la scène. Revenu à lui, Monsieur D. engagea le véhicule sur la route et ils repartirent en direction de Villars-les-Dombes. Tout en roulant ils virent l'engin pivoter sur lui-même et partir à une vitesse fulgurante (sans bang supersonique). Temps estimé de l'observation : 5 minutes. A aucun moment les témoins ne sont sortis de leur véhicule.

Sur ce point, Monsieur D. apporta quelques précisions intéressantes. Pendant son service miliaire il était tireur dans un char. Il savait donc à quelle vitesse partent les obus et les roquettes. Il confiera que l'ovni était parti à une vitesse qui était supérieure à celle d'un obus de char. Dans les années 90, les régiments d'artillerie français étaient équipés de chars AMX 30. Ces chars pouvaient tirer des obus dont la vitesse initiale était de 1.525 m/s (obus flèche de 105mm) ou de 1000m/s. Pour donner une idée de ces vitesses, rappelons que Mach 1, qui est aussi la vitesse du son, est égale à la vitesse d'un objet se déplaçant à 340 mètres par seconde, soit 1 224 km/h (dans l'air à 15° C). A cette vitesse, un avion provoque une onde de choc sous la forme d'un « bang » supersonique caractéristique. Si nous supposons que l'ovni a pu accélérer de 0 (zéro) à 1020 m/s environ (340 m/s x 3), cela signifie qu'il a pu atteindre la vitesse de Mach 3, soit 3672 km/h, quasiment instantanément (en moins d'une seconde). A titre d'exemple, notons que le missile antimissile (missile sol-air) balistique américain Sprint accélérait à 100 G en atteignant une vitesse de Mach 10 en 5 secondes seulement. Si l'ovni de Monsieur D. était piloté par des êtres vivants intelligents, ces créatures auraient dû subir une accélération d'au moins 100 G au moment de leur départ fulgurant. En comparaison, une fusée Saturn V américaine qui était utilisée pour les missions Apollo vers la Lune, atteignait juste après son lancement 1,14 G. Bien que ces estimations ne soient basées que sur les perceptions fugitives du témoin, elles peuvent néanmoins donner une idée approximative des performances des ces engins.

Un fait psychologique étrange est à noter : lorsque Monsieur D et sa mère reprirent la route en direction de la gare de Villars-les-Dombes, ils n'échangèrent plus aucune parole jusqu'à leur arrivée. Ils étaient fortement perturbés par ce qu'ils venaient de voir. Dans les années qui suivirent ils n'évoquèrent jamais leur observation. Aucune parole n'a été échangée sur ce qu'ils avaient vu. Monsieur D avouera que pendant cette période il préférait rester dans sa chambre plutôt que sortir. Il ne pouvait plus observer le ciel étoilé. Par la suite, il n'évoqua son expérience qu'à un cercle restreint de personnes.

Monsieur D se décrit volontiers comme une personne « hyper-cartésienne » (*sic*) avec un goût très prononcé pour les sciences et la technologie. Il aime la chimie et les formules chimiques. Avant son observation, il ne s'intéressait pas spécialement à l'ufologie.

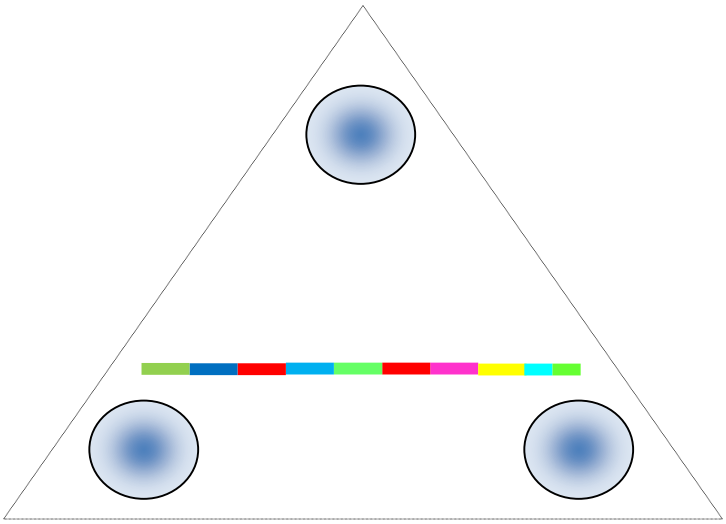

Ci-dessus : document n°10. Croquis du triangle (D.R) observé par Monsieur D et sa maman en novembre 1990. Selon la classification que nous avons établi dans la première partie de notre étude sur les triangles volants non-identifiés, l'engin rentre dans la catégorie des triangles à feux multiples (Type TFM). Monsieur D dit avoir observé des lumières multicolores alignées parallèlement à la base du triangle. Ces lumières sous le triangle sont à rapprocher de celles observées par Monsieur Houyon Alain, le 10 septembre 2011 à Fexhe-le-Haut-Clocher. Voir l'enquête de la COBEPS à l'adresse suivante : http://www.lesconfins.com/ovnitriangle0017.pdf

Le cas de Monsieur D est très digne d'intérêt parce qu'il ne se limite pas à l'observation d'un triangle mais se prolonge par des modifications radicales dans le comportement et la vie du témoin. En cela, il rejoint le cas de Monsieur Bruno Cuzzucoli évoqué plus haut.

Pour Monsieur D, il ne fait aucun doute que l'engin qu'il a observé en novembre 1990 était piloté par une intelligence qui ne venait pas de notre monde. Il pense que cette rencontre avec cet engin exotique était certainement le fait du hasard et qu'il n'a pas été « choisi ». Il ne se considère pas comme un « élu ». Le témoin a aujourd'hui 40 ans et sa vie, ses valeurs et ses aspirations, ne sont plus du tout celles qu'il avait avant cette rencontre. C'est comme si son esprit s'était ouvert à autre chose, à une autre réalité qu'il ne soupçonnait pas auparavant. Selon ses propres termes, il pense que la rencontre avec le triangle a profondément modifié ce qu'il aurait du être. Il ne devait pas être celui qu'il est aujourd'hui. C'est comme si il était devenu un autre homme. Mais les choses ne se sont pas faites brutalement. Les changements se sont étalés sur plusieurs années.

Aujourd'hui il pose des panneaux solaires sur les toits et il est devenu écologiste. Il le dit lui-même : « ces idées écologistes ne viennent pas de moi ». Ce nouveau métier est plus en accord avec ses aspirations profondes, plus en accord avec sa transformation intérieure. Son système de valeur a été modifié. Il pense qu'il faut être plus humain et prendre soin de notre planète. Il parle volontiers de son « humanisme qui est venu d'ailleurs », selon ses propres termes. Pour lui cela ne fait plus aucun doute : sa nouvelle façon d'être et de penser a été générée par l'intelligence qui pilotait le triangle. C'est comme s'il avait reçu d'elle un gros « bloc » (*sic*) d'informations, d'un seul coup, et que ces informations s'étaient déposées dans son cerveau. Avec le temps, les informations initiales se sont déployées et elles ont transformé sa vie. Dès que l'on parle du nucléaire avec lui il se fâche : « le nucléaire c'est pire que tout. Pour moi cela évoque l'apocalypse, la fin du monde », dit-il. Aujourd'hui, Monsieur D estime que cette rencontre avec le triangle lui a « sauvé la vie » au lieu de la détruire. Certes, il y a eu le traumatisme initial lié à la confrontation avec une forme d'intelligence venue d'un autre

monde, mais au final, cela a été bénéfique et salvateur pour lui. Maintenant, il tente d'approfondir la connexion qui existe certainement entre le phénomène ovni et la spiritualité. Sa vie s'est transformée en une quête de sens et en une réflexion sur la place de l'être humain sur la Terre.

L'étude du cas de Monsieur D et de Monsieur Bruno Cuzzucoli entraîne un certain nombre de réflexions sur les « contacts psychiques » qui semblent exister entre les ovnis triangulaires et les témoins. Nous désignons ce phénomène par l'expression de « contact psychique » parce qu'il faut bien lui donner un nom mais nous n'avons pour le moment aucune idée de sa nature exacte et du mode opératoire à l'origine de ce type de phénomène. Tout ce que nous savons, c'est qu'il existe une sorte de transfert d'informations entre l'ovni et le témoin. Notons tout de suite que ce n'est pas tous les témoins qui établissent un contact avec les ovnis triangulaires. Ce fait pose d'ailleurs de nouvelles questions sur les raisons du « choix » opéré par l'ovni pour établir, ou non, un contact avec telle ou telle personne.

Avec le phénomène des « contacts psychiques » nous abordons un champ d'étude des ovnis qui est rarement pris en considération par les chercheurs. La raison de ce manque d'intérêt est sans doute liée au fait que nous sommes en présence d'une réalité qui défie nos cadres habituels d'analyse et de réflexion. De toute évidence, les chercheurs sont mal à l'aise avec ce sujet étrange et ils ont aussi peur de ne pas être pris au sérieux s'ils l'abordent dans leurs travaux. Pourtant les faits sont là, et ils doivent faire l'objet de toute notre attention car ils sont lourds de conséquences.

Pourquoi le phénomène des « contacts psychiques » était-il lourd de conséquences ?

Selon moi, les raisons qui imposent de prendre au sérieux ce phénomène sont les suivantes :

.a) La présence des ovnis triangulaires n'est pas neutre. Ils interfèrent avec la conscience humaine. Ils manifestent la volonté d'exercer une influence sur les humains.

.b) Le contact prend la forme apparente d'un transfert d'informations (une sorte de message à l'adresse du témoin) depuis l'ovni vers le témoin. Ces informations ont un sens particulier. Elles sont orientées. Globalement, le contenu du message est positif : prendre soin de notre planète et de la nature, devenir plus humain, développer la spiritualité au détriment du matérialisme, prendre conscience qu'il existe d'autres réalités et d'autres formes de consciences dans l'Univers.

.c) Le témoin qui « capte » ce message voit sa vie transformée. Les informations reçues l'orientent vers des activités plus en accord avec les valeurs véhiculées par le message. Il tente de s'y conformer. Ce fait montre que le message s'inscrit profondément dans la conscience du témoin. Ce n'est pas seulement au niveau intellectuel et rationnel qu'il agit. Il exerce un impact qui peut s'étendre sur des années, voir même sur une vie entière.

.d) Le phénomène des « contacts psychiques » avec les ovnis triangulaires pose la question de savoir si ces contacts sont massifs au niveau des populations ou s'ils ne concernent que quelques individus isolés. Pour le moment, il semble difficile de répondre avec précision à cette question parce que nous ne disposons que de peu de cas ayant fait l'objet d'une enquête approfondie. Par ailleurs, les cas enquêtés ne représentent sans aucun doute qu'une toute petite partie de la réalité. En effet, nous sommes conscients que beaucoup de personnes contactées ne viendront jamais témoigner auprès d'une association ufologique privée ou auprès du GEIPAN par exemple. Nous ne voyons toujours que la partie émergée de l'iceberg.

. e) D'autres questions importantes se posent : quels sont les objectifs qui se cachent derrière le phénomène des « contacts psychiques » ? Sommes-nous en présence d'un « plan » organisé sur une vaste échelle ? Bref, quelle est la signification des « contacts psychiques » ? S'il est difficile de répondre avec certitude à toutes ces questions, nous pouvons néanmoins noter des points de convergence avec d'autres faits liés aux ovnis : l'intérêt soutenu des ovnis vis-à-vis des sites nucléaires (civils et militaires) et le phénomène des enlèvements qui génère des modifications importantes dans le comportement et la vie des personnes enlevées.

.f) Ma conclusion est que nous assistons à des actions délibérées initiées par une intelligence non-humaine. Nous avons du mal à imaginer que ces actions soient gratuites et qu'elles ne rentrent pas dans le cadre d'un programme planifié. Il ne fait aucun doute que les contacts ont pour but d'influencer les témoins, de modifier leurs pensées et leurs comportements sur le long terme. Les aspects « techniques » concernant les procédés utilisés pour générer les informations, les transmettre à distance et les implanter ensuite dans le cerveau des témoins, restent encore mystérieux. Les pilotes des ovnis utilisent-ils une sorte de télépathie naturelle, ou se servent-ils au contraire de machines capables d'envoyer les faisceaux d'ondes dirigés vers le cerveau des témoins ? Notons aussi que les témoins comprennent le contenu des messages quelque soit leur langue d'origine. Ce fait suppose une connaissance précise du monde de fonctionnement du cerveau humain et du contrôle de ses principales fonctions : mémoire, cognition, langage, perceptions.

.8) Cas de « contact psychique » avec un ovni.

Dans son livre intitulé « Contact Ultraterrestre, les recherches d'un enquêteur du paranormal sur l'épidémie secrète d'enlèvements » » (Editions ADA, Canada, en 2011 pour la traduction en français), Philip J. Imbrogno rapporte plusieurs cas de « contact psychique » avec un ovni de forme triangulaire.

Cas n°1. C'était le 17 avril 1987 à 22h20. Un couple qui était assis sur sa véranda a aperçu un objet triangulaire qui « planait » en direction de l'Est. L'engin n'avait pas de feux et ne faisait aucun bruit. Les témoins préciseront qu'ils ne pouvaient le voir jusqu'à ce que les lumières des lampadaires se reflètent sur lui. L'engin avait la forme d'un boomerang avec le sommet pointé vers l'avant. Il était difficile d'évaluer sa taille. Sa couleur était « bleu bronze ». Alors que l'ovni s'approchait de leur maison, il a semblé ralentir. C'est alors que le couple entendit une voix à l'intérieur de leur tête : « Nous sommes venus de loin et, comme nous n'avons pas trouvé ce que nous cherchions, nous partirons ». Ensuite l'objet a disparu dans une sorte de bouffée de fumée blanche et cette fumée s'est transformée en un nuage épais.

Cas n°2. Dans le même ouvrage (pages 58 et 59), Philip J. Imbrogno rapporte des événements qui se sont déroulés dans la Vallée de l'Hudson de juin à décembre 1990. Au-dessus de la ville de Newburg (située à une centaine de kilomètres de New York) et dans l'arrière pays, un ovni foncé de forme triangulaire a été aperçu se déplaçant silencieusement. L'ovni a survolé un secteur de la ville ayant une forte densité de population. Le nombre de personnes qui ont observé l'engin est estimé à au moins plusieurs centaines, et peut-être même à des milliers si nous considérons le peuplement de la zone survolée. Cette estimation est aussi fondée sur des rapports faits à la police, aux journaux, aux stations de radio locales, et aux enquêteurs dont Imbrogno faisait partie. L'objet est décrit comme étant doté de feux brillants et multicolores le long de ses bordures, et de trois à six feux en-dessous. Le triangle avait une soixantaine de mètre d'envergure, et il était très mince. A certains moments, l'engin planait au-dessus d'une maison ou d'une voiture et projetait vers le bas un brillant rayon de lumière blanche. Certains témoins ont clairement ressenti une « communication psychique » avec l'ovni. Plus tard,

plusieurs de ces personnes ont rapporté avoir eu un contact ou avoir vécu une expérience d'enlèvement impliquant des créatures extraterrestres.

Cas n°3. A la page 97 du même ouvrage, Imbrogno fait la remarque suivante : « Dans la plupart des rencontres avec des ovnis, le témoin observe un objet non identifiable sans qu'aucun contact apparent ne s'établisse. Par contre, dans certains cas, le témoin ressent un lien psychique avec l'ovni. L'ovni semble répondre aux émotions du témoin, et dans de rares cas, une pensée réelle ou une image est déposée dans l'esprit de la personne comme un « message télépathique » provenant de l'intelligence à l'intérieur de l'ovni ». Cette remarque s'applique très exactement aux deux cas (celui de Monsieur D et celui de Bruno) que nous avons examiné plus haut.

Cas n° 4. Le 27 mai 1988 vers 21h30 un ovni géant de forme triangulaire est apparu dans le ciel de la ville de Newtown située dans le Connecticut. L'engin volait très bas et il était silencieux. Il y eu de nombreux témoins lors du passage du triangle et toutes ces personnes étaient d'accord pour dire que l'engin était très grand et qu'il devait mesurer environ entre 60 et 90 mètres d'une extrémité à l'autre. Lorsqu'il passait au-dessus des maisons, il s'arrêtait occasionnellement pour une courte durée. C'était un peu comme s'il avait découvert ce qu'il cherchait à un endroit précis. Lorsqu'il s'arrêtait, le triangle projetait un faisceau de lumière vers le sol. La partie étrange de ces observations c'est que parmi les 15 personnes qui ont prétendu avoir été enveloppées dans le faisceau de lumière du triangle, 13 ont dit qu'elles avaient vu des images d'êtres ressemblant à des extraterrestres, ou qu'elles avaient eu une vision d'une pièce dans laquelle des gens d'apparence bizarre travaillaient sur des humains attachés à des tables noirs. Selon certaines personnes qui avaient eu cette vision, les extraterrestres ressemblaient à des hommes de grande taille avec des yeux jaunes bridés et la peau tannée. Les gens qui ont eu ces visions ont été très effrayés. Certaines personnes ont pensé qu'elles seraient les prochaines victimes des extraterrestres. Deux des quinze témoins n'ont pas eu de vision, mais ils on évoqué la sensation qu'une « connexion » avait été établie avec l'ovni. Elles pouvaient « sentir » ce que pensait l'intelligence. Une personne a affirmé avoir entendue une voix qui disait : « Nous sommes venus d'un endroit éloigné, et vous avez été sélectionnés pour participier à notre expérience. Nous ne voulons pas vous effrayer, mais nous ferons ce que nous avons à faire » (pages 98 et 99).

.9) Triangles et « soucoupes volantes ».

Dans le même ouvrage, « Contact Ultraterrestre, les recherches d'un enquêteur du paranormal sur l'épidémie secrète d'enlèvements », Philip J. Imbrogno pense qu'« aujourd'hui on rapporte plus fréquemment la présence d'ovnis de forme triangulaire, et, à mon avis, cela indique une intelligence entièrement différente, se démarquant par l'augmentation du niveau d'agression. On rapporte habituellement que les ovnis traingulaires sont noirs où gris cuirassé » (page 29). Plus loin, dans un paragraphe intitulé, « Un changement de comportement » (page 43), Philip J. Imbrogno précise que : « Alors que la plupart des gens pourraient supposer que chaque ovni se comporte de façon similaire, sinon indentique, une profusion de preuves indiquent le contraire. Je pourrais discourir longuement sur la différence de comportement entre les disques volants et les triangles. Lorsqu'on les approche, l'intelligence derrière les « soucoupes volantes » semble garder ses distances, voulant éviter la confrontation. Par contre, les triangles semblent délibéremment violer des secteurs de haute sécurité de l'espace aérien. L'intelligence qui opère ce type d'aéronef semble dotée d'une technologie beaucoup plus avancée que celle des pilotes de disques et leurs interactions avec la race humaine - surtout pendant une expérience de contact - ne sont pas toujours bénignes. Pendant des années, des gens ont rapporté différents niveaux de contact avec des êtres décrits comme étant de petite taille, ayant une grosse tête, et une peau grisâtre ou d'apparence

argileuse. Depuis les premières apparitions des triangles, la plupart des rapports de rencontres avec contacts se sont modifiés. Un nouveau type d'êtres ayant une apparence d'insectes ou de reptiles est apparu sur la scène, et il est certainement plus effrayant que ses contreparties grises. Les comportements des deux (ou trois) types d'extraterrestres sont très différents. Les créatures grises semblent se préoccuper des humains qu'ils enlèvent, mais les types insectes et reptiliens les traitent comme des spécimens de laboratoire ». Notons que Philip J. Imbrogno utilise dans son livre l'expression de « triangle noir » pour évoquer parfois des observations d'ovnis dont la forme est plutôt proche de celle d'un boomerang.

Pour Philip J. Imbrogno, il est maintenent prouvé que l'apparition des triangles est à mettre en relation avec une modification du comportement général des ovnis. Cette modification du comportement des ovnis proviendrait principalement de deux facteurs :
.1) Les pilotes des triangles appartiendraient à des ethnies extraterrestres différentes - et plus agressives - de celles qui pilotent les disques.
.2) La technologie utilisée par ces ethnies serait supérieure à celle des disques.
Si nous savons maintenant avec certitude que des disques volants se sont bien écrasés sur notre planète et que ces accidents ont peut-être été provoqués par des disfonctionnements (pannes, avaries, etc..) de ces vaisseaux discoïdaux, en revanche, nous n'avons, à ma connaissance, aucun cas documenté signalant un crash de triangle. Ce fait tendrait à montrer que la technologie des triangles est sans doute plus sophistiquée, plus fiable ou plus robuste, que celle des disques. L'autre grande différence avec les diques est que les triangles ont un comportemant plus « offensif » si je puis dire, et se moquent (ou n'ont peut-être pas conscience) de violer les espaces aériens situés au-dessus de sites sensibles faisant l'objet d'une surveillance renforcée (centrales nucléaires, sites nucléaires militaires, bases aériennes). Ce caractère plus « offensif » des apparitions de triangles est notamment illustré par le spectaculaire incident de la centrale nucléaire d'Indian Point, survenu le 24 juillet 1984 (page 31). Les triangles n'hésitent pas à survoler des zones urbaines très peuplées et à très basse altitude, sans soucier apparemment de savoir s'ils sont repérés par les populations. A contrario, l'intelligence qui pilote les « soucoupes volantes » semble garder ses distances et évite la confrontation directe avec nos avions de chasse par exemple. Elle adopte une attitude d'évitement et elle se dérobe. Cela signifie-t-il que les pilotes des triangles noirs sont plus « agressifs » que les pilotes des disques volants ? Nous n'en sommes pas certains, et nous ne partageons pas toutes les conclusions de Philip J. Imbrogno sur ce point.

.10) Rayons lumineux avec contacts.

Toujours dans « Contact Ultraterrestre, les recherches d'un enquêteur du paranormal sur l'épidémie secrète d'enlèvements », le chercheur Philip J. Imbrogno mentionne un cas de contact qui s'est déroulé dans la nuit du 4 mai 1989 à Easton près de la vallée de l'Hudson. Il s'agit d'une femme qui a vu un ovni de forme triangulaire qui se déplaçait dans la cour de sa maison et qui projetait au sol une lumière brillante de couleur bleue. Le fait le plus étrange est que le témoin a aperçu des silhouettes se glisser et descendre dans la lumière, puis remonter dans le vaisseau. Elle a observé le phénomène pendant deux minutes avant que la lumière bleue disparaisse et que l'engin s'éloigne sans bruit. Des témoignages semblables décrivant une lumière bleue projeté au sol par un ovni ont été rapportés dans la même région entre 1983 et 1987. Il n'est pas rare que des témoins mentionnent des rayons lumineux très particuliers qui permettent à des entités de se matérialiser ou d'apparaître en-dessous d'un ovni. Dans certains cas, le rayon lumineux traverse les murs ou les toits des maisons et se manifeste directement devant le témoin qui se croyait à l'abri chez lui. La nature de ces rayons lumineux reste un mystère. Peut-être agissent-ils dans certains cas comme des « moyens de transport » depuis le vaisseau vers l'extérieur. Ces faits montrent qu'avec les engins de forme

triangulaires nous sommes confrontés à une technologie qui reste pour nous totalement incompréhensible.

.11) Absorbsion de la lumière par les triangles noirs.

Les triangles noirs sont fabriqués dans un matériau qui reflète très peu la lumière. Un témoin a rapporté qu'ils étaient « noir comme le jais » (page 69). C'est comme s'ils étaient fait dans un matériau qui ressemble à un « corps noir ». Rappelons qu'en physique le corps noir est un objet idéal qui absorberait toute l'énergie électromagnétique qu'il recevrait, sans en réfléchir ni en transmettre. La lumière étant un rayonnement électromagnétique, elle est absorbée totalement et l'objet devrait donc apparaître noir, d'où son nom. La surface des triangles noirs se comporte-t-elle comme un corps noir ?

.12) Triangles accompagnés d'engins d'origine humaine.

Des témoins ont observé des triangles qui étaient accompagnés par des hélicoptères noirs (« black helicopters »), sans identification, ou des avions de chasse. Ces faits sont très importants car ils montrent que les « autorités » sont parfaitement informées de cette présence extraterrestre sur Terre. L'observation d'engins d'origine humaine (avions, hélicoptères) à proximité d'ovnis en vol pose la question de savoir s'il existe au sein des systèmes étatiques de certains pays (Etats-Unis, Angleterre, France, Chine, Russie, etc..) des structures occultes, ou très discrètes, dont la mission serait de « gérer » la présence aliène sur notre planète ? Les faits rapportés concernant cette proximité étant établis sur la base de témoignages tout à fait crédibles, la réponse est oui.

Admettre une telle possibilité soulève cependant des questions qui sont de nature à réviser en profondeur notre vision de l'organisation des systèmes étatiques des pays concernés. Nous savons tous qu'il existe des services secrets dont les missions ne sont pas connues du public. Ce n'est pas un mystère et c'est admis par les sociétés démocratiques. Dans la mesure où ces services secrets s'occupent seulement de traiter des affaires humaines, nous l'acceptons comme une sorte de mal nécessaire. Mais si nous supposons que des services secrets gèrent des dossiers dans lesquels seraient impliqués des extraterrestres, je ne suis pas certain que le public voit cela d'un bon œil, et il serait même en droit de demander des comptes à ses représentants politiques. Pourtant, et aussi extraordinaire que cela paraisse, c'est bien ce qui se passe, et les états nient que de tels faits puissent exister.

Dans le cas où un hélicoptère noir arrive à proximité d'un ovni au moment où celui-ci survole une agglomération vers 23h00 par exemple, nous sommes en droit de nous demander comment l'hélicoptère a été averti de la présence de l'ovni et qu'elle est sa base d'origine ? Lorsque les témoins de tels événements tentent de s'informer auprès des autorités compétentes (la base aérienne militaire voisine en général), la réponse est toujours la même : « aucun de nos appareils n'était en vol à l'heure que vous indiquez ». Si le représentant de la base aérienne en question dit la vérité, alors d'où venait l'hélicoptère ? Cette question en appelle aussitôt une autre : devons-nous sérieusement envisager l'hypothèse selon laquelle il existerait des bases aériennes totalement secrètes qui ne seraient même pas connues des bases militaires officielles répertoriées sur les cartes ? Si de telles bases existent, nous pensons qu'elles ont été établies dans des zones inhabitées du globe, c'est-à-dire dans de vastes pays (Etats-Unis, Canada, Russie, Chine, etc..) et sur des terrains inaccessibles au public. Nous pouvons aussi envisager l'hypothèse que les hélicoptères décollent de porte-avions qui circulent à proximité des côtes.

La question des « black helicopters » nous amène à évoquer la fameuse affaire Cash-Landrum dans laquelle trois témoins ont observé un ovni en forme de « diamant » accompagné par de

nombreux hélicoptères sans aucun signe d'identification. Les faits se sont déroulés le 29 décembre 1980 au soir. Betty Cash et Vicky Landrum, roulaient en voiture lorsqu'elles virent un engin au-dessus de la route. Elles s'arrêtèrent et descendirent de leur véhicule pour l'observer. L'engin avait la forme d'un « diamant » (deux pyramides accolées par la base). L'une des pointes était dressée vers le haut avec une lumière ou une flamme en-dessous. L'aéronef semblait être en difficulté. Il était accompagné de plusieurs hélicoptères qui tournaient autour, le tout suivit par vingt-trois autres hélicoptères noirs. L'ovni était très brillant. Betty Cash et Vicky Landrum furent aveuglées et ressentir une forte chaleur quand l'engin arriva près d'elles. Pour une raison inconnue, elles ne pouvaient plus bouger et restèrent ainsi pendant près de dix minutes. Ensuite, elles purent regagner leur véhicule. Dans les jours et les mois qui suivirent l'observation de l'ovni, elles furent très malades et elles souffrirent des symptômes d'une forte irradiation. Se voyant dans cet état physique déplorable, elles pensèrent avoir été victimes d'un engin militaire secret et elles attaquèrent le gouvernement américain en justice. L'Air Force nia tout en bloc et elles n'eurent jamais réparation. Au cours des années qui suivirent, Betty Cash souffrira de plusieurs types de cancers, dont elle finira par décéder en 1998 (le jour du 18ème anniversaire de l'événement, le 29.12.1998).

Le chercheur John F. Schuessler qui s'était spécialisé sur les effets physiologiques des ovnis sur les témoins, a consacré plusieurs années à enquêter sur l'affaire Cash-Landrum. Il a publié un ouvrage sur ce cas (non-traduit en français). Les conclusions auxquelles il est parvenu sont que les hélicoptères noirs qui suivirent l'aéronef appartenaient sans doute à des unités militaires basées à Fort Hood (Waco, Texas) ou provenaient d'un porte-avions ancré dans le Golfe du Mexique à cette époque. Selon lui, les hélicoptères étaient de type « Chinook CH-45 » et ils ne faisaient qu'accompagner ou surveiller l'ovni (peut-être en difficulté). Il est convaincu que l'engin n'était pas de fabrication humaine. Schuessler estime aussi que les extraterrestres sont en grand nombre sur notre planète, et bien que le gouvernement américain soit en contact avec eux, ce dernier ne peut pas les empêcher d'aller et venir à leur guise. Les extraterrestres ne seraient pas ici pour nous anéantir mais pour exploiter nos ressources naturelles, toujours selon lui. Les américains ne pourraient pas faire grand-chose à part surveiller leurs activités et compiler des statistiques. Toujours selon Schuessler, ce compromis forcé aurait été la toile de fond de l'affaire Cash-Landrum. Pour étayer sa thèse, il a tenté d'approcher des responsables du gouvernement américain, mais en vain. Un pilote d'hélicoptère se présentera cependant à lui pour lui donner des détails sur ce qui s'était passé cette nuit-là (le 29 décembre 1980) mais il se rétractera par la suite.

Le chercheur John F. Schuessler est une personne sérieuse qui a un Bachelor of Science en Ingénierie Mécanique (BSME) de l'Université de l'Illinois, une maîtrise en Etudes du Futur, Prospective Technologique de l'Université de Houston. Il est Ingénieur en aérospatiale chez Boeing à Houston. A partir de 1962 il a été impliqué dans le programme spatial de vol habité de la NASA. A cette occasion, il a été affecté au programme Skylab comme Ingénieur du Groupe de Conception, responsable de la conception, du développement et des tests du système de contrôle thermique et de maintient en vie pour le module Airlock. A partir de 1965 il fait des recherches sur les ovnis et devient l'un des membres fondateurs du Mufon en 1969. De 1970 à 1976, il en est le Directeur Adjoint. Il administre ensuite le comité médical de cette grande association ufologique américaine qui est composée de consultants diplômés dans le domaine médical. Il écrit de nombreux articles pour Skylook et le Mufon UFO Journal. Il est un des directeurs de l'Uforc, membre du comité de conseil scientifique du Nids, et membre associé du Cufos.

L'affaire Cash/Landrum aurait un lien avec le « Projet Redlight » en raison de la présence d'hélicoptères noirs accompagnant l'ovni. Tom Adams, un enquêteur qui s'est spécialisé dans l'étude des mutilations du bétail, aurait lui aussi recueilli le témoignage d'un pilote qui lui aurait déclaré être l'un de ceux qui avaient participé à l'opération cette nuit-là (le 29 décembre 1980). Ce dernier était stationné à Fort Hood lorsqu'il y eu une alerte spéciale. Il avait été réquisitionné pour une mission consistant à suivre « un avion inusité en-dessous de la couverture radar et forcer l'engin à atterrir ou du moins à rester à basse altitude ». Il pilotait un hélicoptère de type « Huey », mais plusieurs « Chinoock » participaient aussi à l'opération pour encadrer l'engin au cas où celui-ci se serait posé ou se serait écrasé. Les hélicoptères le suivirent sur une dizaine de kilomètres, puis reçurent l'ordre de rentrer à leur base.
Source : http://ufologie.patrickgross.org/htm/cashlandrumpetergerstenf.htm

Dans son livre « Contact Ultraterrestre, les recherches d'un enquêteur du paranormal sur l'épidémie secrète d'enlèvements », Philip J. Imbrogno rapporte un cas qui s'est déroulé dans la nuit du 20 avril 1986 dans une ville du Colorado et dans lequel un avion à réaction a été vu en train de tourner autour d'un ovni de forme triangulaire grand comme « deux terrains de football » (page 49). L'engin triangulaire avait été observé par un grand nombre de policiers provenant de deux comtés différents. Imbrogno écrit que « l'aspect le plus étonnant de cette observation a été la manœuvre évasive d'un avion à réaction qui se trouvait aussi dans le secteur, et que tous ceux qui étaient présents ont vu tourner autour de l'engin ». L'un des témoins interrogé confiera que le groupe de policiers aurait observé le triangle pendant environ 2 heures.

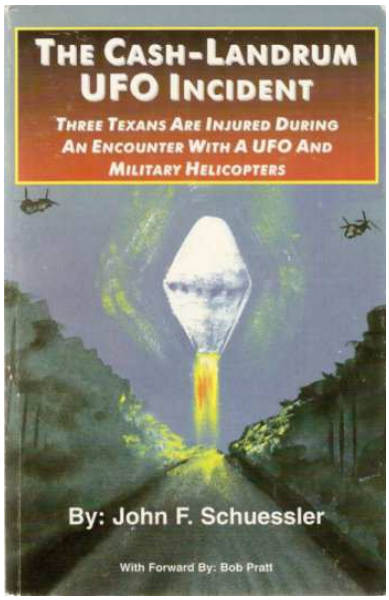

Ci-dessus : documents n°11 et 12. A gauche (documents n°11), reconstitution artistique de l'ovni en forme de « diamant » accompagné par des « black helicopters ». La forme de cet aéronef est atypique et nous nous demandons comment une masse aussi importante ayant cette forme si particulière peut se maintenir en vol à basse altitude et à faible vitesse ? A droite (documents n°12), l'étude de John F. Schuessler consacrée à l'affaire Cash-Landrum.

.13) Une technologie très supérieure à ce que nous pouvons concevoir.

Les descriptions des triangles fournies par les témoins peuvent nous donner une idée très approximative de la technologie mise en œuvre par les concepteurs de ces engins. Il ne faudrait cependant pas croire que de cette façon nous pourrions comprendre comment ces engins fonctionnent réellement. En effet, des témoins mentionnent des comportements très étranges de la part de ces « machines ». Elles peuvent disparaître de façon quasi instantanée

sans que le témoin ait eu l'impression que la « machine » se soit éloignée ou même déplacée. Autres exemples : les triangles peuvent changer de forme, ils manipulent la conscience humaine, ils peuvent être totalement furtifs, nous n'avons d'exemple de crash de triangle. Tous ces faits laissent supposer que nous sommes en présence d'une technologie très exotique qui est fort éloignée de ce que nos propres machines volantes sont capables de faire.
Dans ces conditions, nous devons admettre un fait que nous avons largement tendance à sous-estimer lors de nos études sur les ovnis : l'avance technologique de nos visiteurs (et donc de la civilisation dont ils sont les représentants) est certainement très importante. Dans ce domaine, la différence entre cette civilisation et nous pourrait être considérable, inimaginable même. Pour certaines des ethnies qui viennent nous visiter, l'avance technologique pourrait se compter en millions d'années. Pour d'autres, l'écart serait « seulement » de quelques milliers d'années. Comment pouvons-nous espérer comprendre une science et une technologie ayant une telle avance sur nous ? La différence majeure qui pourrait exister entre « eux » et nous, reposerait sur le fait qu'ils sont capables de maîtriser les déplacements dans d'autres dimensions que celles de l'espace et du temps. Nos visiteurs disposeraient d'une science très avancée qui leur donnerait le pouvoir d'effectuer des « transports » multidimensionnels. Ce sont des possibilités qui, pour le moment, nous dépassent totalement, mais elles sont une bonne source d'inspiration pour les auteurs de science-fiction.
Pour avoir une idée de l'écart qui existe entre notre civilisation et celle(s) de nos visiteurs, il faut d'abord que nous ayons une bonne définition du concept de civilisation. L'astronome soviétique Nikolaï Kardashev, initiateur du programme de recherche de signaux extraterrestres en Union soviétique, propose une définition fonctionnelle des civilisations. Il suggère de penser la civilisation comme « un état très stable de matière capable d'acquérir et de faire une analyse abstraite de ladite matière et d'utiliser l'information pour obtenir qualitativement de nouvelles informations sur son environnement et sur elle-même, dans le but d'améliorer ses capacités de collecte de nouvelles informations pour produire et maintenir ces réactions ». La civilisation est donc caractérisée par la qualité de l'information acquise par son programme de fonctionnement et par l'énergie nécessaire pour mettre en œuvre ces fonctions. Par « informations sur son environnement et sur elle-même », Kardashev précise qu'il s'agit des données accumulées portant sur la nature organique (le vivant) ou inorganique (la matière inerte), la science, la technologie, l'économie, la culture, les arts, les traditions, etc.. Selon lui, les paramètres les plus importants pour définir l'existence d'une civilisation sont au nombre de trois : **.1)** l'existence de sources d'énergie très puissantes, **.2)** l'utilisation de technologies hors normes, **.3)** et la transmission d'importantes quantités d'information de différentes sortes à travers l'espace. Les paramètres .2 et .3 me semblent intimement liés alors que la quantité d'énergie (paramètre .1) pour les établir n'est pas forcément colossale. En définitive, le plus important est sans doute le paramètre .3 qui représente peut-être la raison d'être de toute civilisation. La collecte de l'information sur tous les sujets, la mise en forme et l'exploitation de cette information afin de mieux maîtriser son environnement représente sans doute l'activité la plus noble et la plus positivement productive d'une civilisation. Gageons que nos visiteurs sont parvenus à un haut degré de sophistication dans ce type d'activité. Il n'est pas déraisonnable de penser qu'ils ont même dépassé le stade de la manipulation matière/énergie (qui est le niveau actuel de notre physique) et qu'ils disposent d'une « physique de l'information » capable d'agir directement au niveau de l'« information fondamentale ». Manipuler directement l'information, c'est aussi manipuler à sa guise, l'énergie, la matière, l'espace et le temps. Nous avons publié un dossier sur cette question de la maîtrise de l'information par les civilisations extraterrestres :

DOSSIER N°26 - Civilisations extraterrestres
MATIERE, ENERGIE, INFORMATION
et la physique des civilisations extraterrestres.
http://www.lesconfins.com/physiqueinformation.pdf

Ci-dessus en haut à gauche *: construit au XVIème siècle par des moines, le moulin à vent de Buglais est doté d'ailes de 24 mètres long. Il est situé en bordure du littoral, au sud-ouest de Dinard.* ***Ci-dessus en haut à droite*** *: le Large Hadron Collider ou Grand Collisionneur de Hadrons en français, est une machine d'une extraordinaire complexité qui nous permettra peut-être de mieux comprendre l'Univers.* ***Ci-dessus en bas à gauche*** *: un avion de combat moderne avec ses « engins de mort » (bombes) sous ses ailes.* ***Ci-dessus en bas à droite*** *: trois ovnis dans un paysage d'hiver. Selon nous, les écarts « fonctionnel » (la raison d'être de la machine), conceptuel (la façon dont la machine à été conçue et pensée), et technologique (les éléments matériels qui permettent à cette machine de fonctionner) entre un avion de combat moderne et un ovni pourraient être très supérieurs à ceux qui existent entre un moulin à vent du XVIème siècle et le plus grand accélérateur de particules jamais construit pas l'homme. Nous ne devons jamais oublier que nous projetons toujours sur les ovnis notre propre vision et finalité de nos machines. Quand nous pensons aux ovnis comme des « machines », c'est un peu comme si nous imaginions nos propres machines dans un futur plus ou moins lointain. Nous transposons une réalité (la nôtre) pour tenter d'appréhender une autre réalité (celle des ovnis). Cette vision est issue de notre culture matérialiste et scientifique. Il est possible que les ovnis soient des machines, mais ils pourraient aussi ne pas être que cela. En tout cas, l'idée que nous nous faisons des machines devrait être considérablement élargie si nous espérons comprendre la nature réelle des ovnis. Les vaisseaux de certaines ethnies très évoluées de notre Galaxie pourraient être à la fois des objets matériels fabriqués avec des matériaux inconnus sur la Terre, des êtres vivants (des sortes de machines biotechnologiques), et même des êtres intelligents et conscients qui possèderaient une certaine forme de spiritualité. Dans ces conditions, comment se faire une idée précise de la façon dont ces vaisseaux fonctionnent ? Cela semble, pour le moment, hors de notre portée.*

.14) Le triangle de Monein.

Nous présentons ci-dessous une observation exceptionnelle avec une reconstitution soignée qui montre de façon détaillée l'aspect du triangle. Nous y distinguons plusieurs séries de feux dont la fonction reste mystérieuse. Comment un engin de cette taille avec une masse sans doute très importante arrive-t-il à se déplacer très lentement ?

Témoignage :

« Bonjour, Je viens vous faire part de l'observation que j'ai faite le 12 juin 2007, dans mon village de Monein (64360, département des Pyrénées-Atlantiques, Région Aquitaine).

Tout d'abord, vers 22h25 ma petite amie vient me voir et me demande ce qu'est ce bruit assourdissant que nous entendons depuis 2 minutes, un grondement sourd et puissant, un peu comme le tonnerre mais en continu. Nous regardons par la fenêtre du salon, puis de la cuisine mais nous ne voyons rien. Le grondement est toujours là, et il semble s'éloigner très lentement. La trajectoire (du grondement) est : ouest sud-est, longeant les Pyrénées. Je pense alors à un avion militaire volant à très basse altitude, mais cela ne colle pas avec la vitesse de déplacement trop peu élevée. Enfin après 5 à 6 minutes le bruit disparaît.

Plus tard dans la soirée, à 00h08 exactement, le grondement se fait entendre de nouveau. Il semble se rapprocher. Je suis à ce moment-là sur mon PC en train de terminer un devis pour un client. Je décide donc de regarder par la fenêtre de mon bureau pour essayer d'apercevoir l'objet. Je ne vois rien. Quelques secondes plus tard le grondement semble se rapprocher encore et je décide donc de regarder à nouveau par la fenêtre, et là... J'en tremble encore.

J'ai pu observer pendant environ 5 secondes un immense triangle gris ardoise avec trois projecteurs blancs de forte puissance ainsi qu'une barre de lumière verte sur le côté droit de l'objet, et plusieurs petits projecteurs disséminés sur l'ensemble. L'objet se déplaçait très lentement, à 60 km/h d'après mon estimation, sur une trajectoire allant du nord-est vers le sud-ouest, à très basse altitude. Je dirais à moins de 500 mètres d'altitude. Le ciel était clair et dégagé, pas de vent, bonne visibilité. Quant à l'objet, il semblait mesurer plusieurs centaines de mètres. Je pense avoir été à ce moment-là à 1 ou 2 km maximum de l'objet.

Pris de panique, je décide de saisir mon appareil photo et de réveiller ma petite amie pour observer le phénomène depuis la fenêtre de la chambre. Hélas, le temps que je change de pièce et que je réveille ma compagne, je perds l'objet de vue. Depuis la fenêtre de la chambre je ne vois plus l'objet, mais j'entends toujours le grondement qui s'éloigne très lentement. Cela va durer encore 5 bonnes minutes, mais sans contact visuel. Le bruit disparaît finalement dans la direction sud sud-ouest, vers les Pyrénées.

J'en profite également pour lancer un appel à témoin aux habitants de la région de Pau, en espérant que je ne sois pas le seul à avoir observé ce phénomène. Etant donné le bruit assourdissant de l'objet, je doute qu'il soit passé inaperçu. Quant à moi, je suis encore sous le choc de ce que j'ai observé cette nuit. Je précise que je n'avais consommé ni drogues ni alcool ».

« Je suis allé faire une déposition auprès de la gendarmerie de Monein, mais le gendarme qui m'a reçu a refusé de prendre ma déposition. Il m'a pris pour un fou en prétextant qu'il était dehors à cette heure-ci et qu'il n'avait rien vu ni rien entendu. Cependant, j'ai transmis le récit de mon observation au GEIPAN qui, lui, a été très intéressé. Le GEIPAN m'a demandé plus d'informations, ce que je lui ai fourni. Il a recherché également auprès de l'armée de l'air une éventuelle détection radar inconnue. Je recherche d'autres témoins de ce phénomène sur Monein, mais je n'ai pour le moment que des témoins auditifs (c'est-à-dire des témoins ayant entendu ce bruit sourd en continu) ».

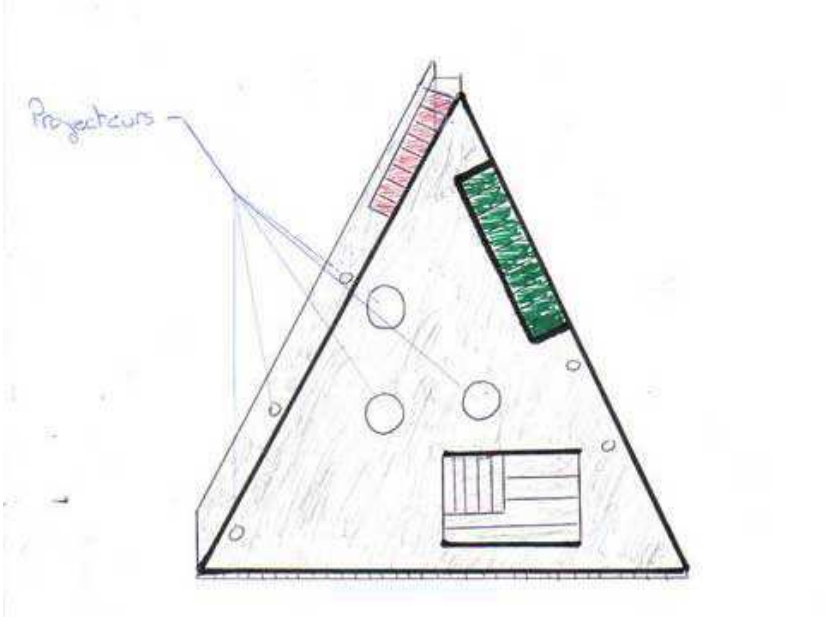
Projecteurs

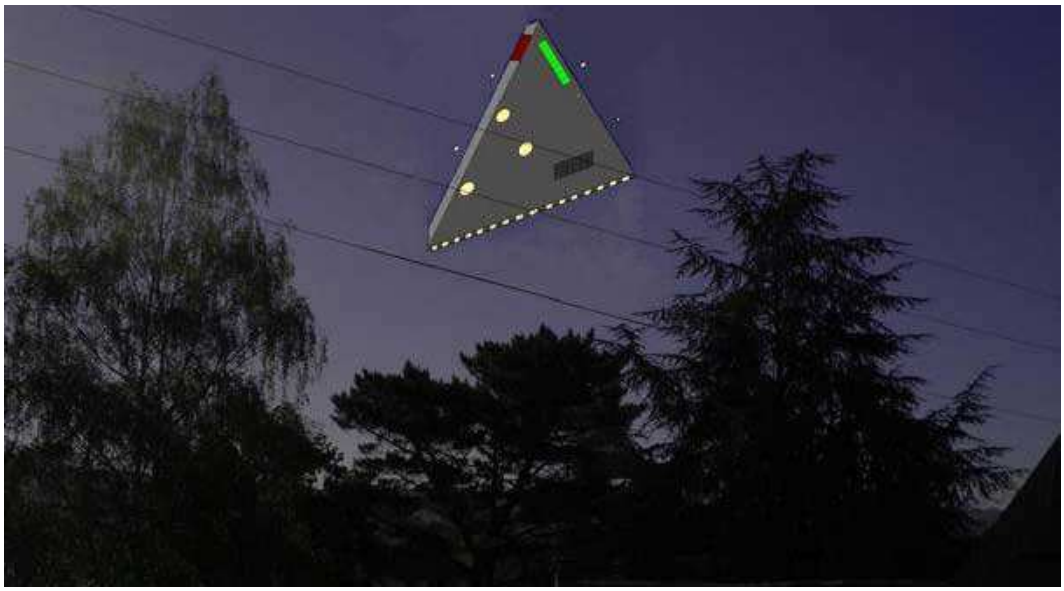

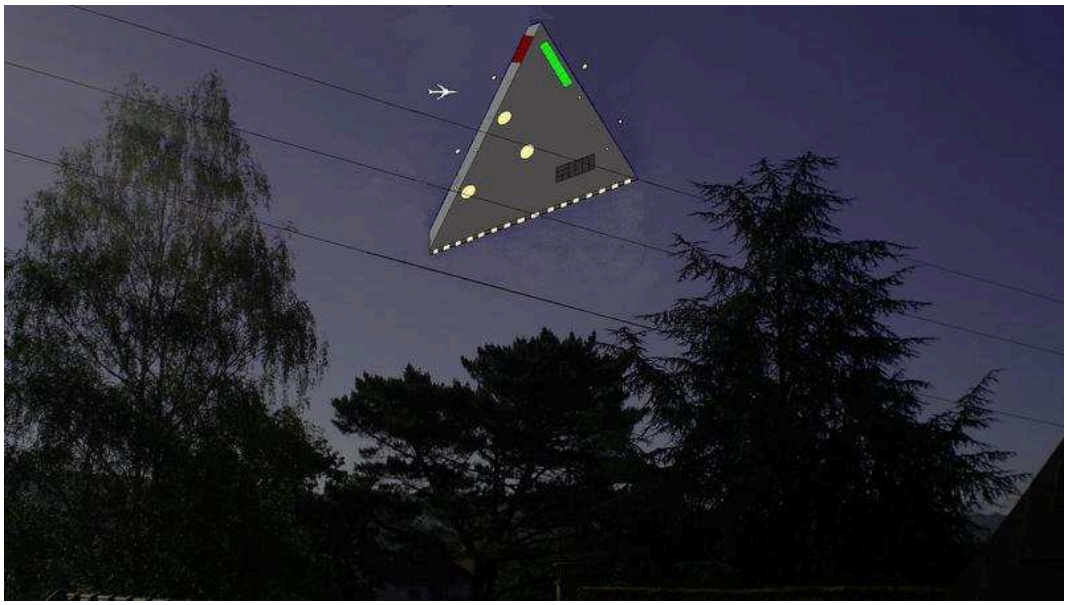

Ci-dessus : documents n°13,14 et 15. En haut (documents n°13), premier croquis du témoin. Au centre (documents n°14), photo montage réalisé par le témoin pour mise en situation de l'observation depuis sa fenêtre. En bas (documents n°15), « Je viens de modifier ma reconstitution graphique en y insérant un avion de type Boeing 747, à la même distance que le triangle par rapport au lieu de mon observation, pour que vous puissiez avoir une meilleur appréciation de la taille du triangle ». Selon le témoin, l'engin était gris ardoise. Sur la face inférieure, il y avait trois lumières rondes très lumineuses ainsi qu'une rangée de feux verts. Si nous considérons qu'un Boeing 747 mesure entre 70,6 mètres et 76,4 mètres de long avec une envergure comprise entre 59,6 mètres et 68,5 mètres, le côté du triangle proche de l'avion, sur la reconstitution ci-dessus, devait mesurer au moins 500 mètres.

.15) Le Triangle de Camarillo (Californie).

Date : mardi 19 mars 2013. Heure : 19h55.
Lieu : près de Camarillo (Californie) dans les environs de la base navale (Point Mugu NAS).

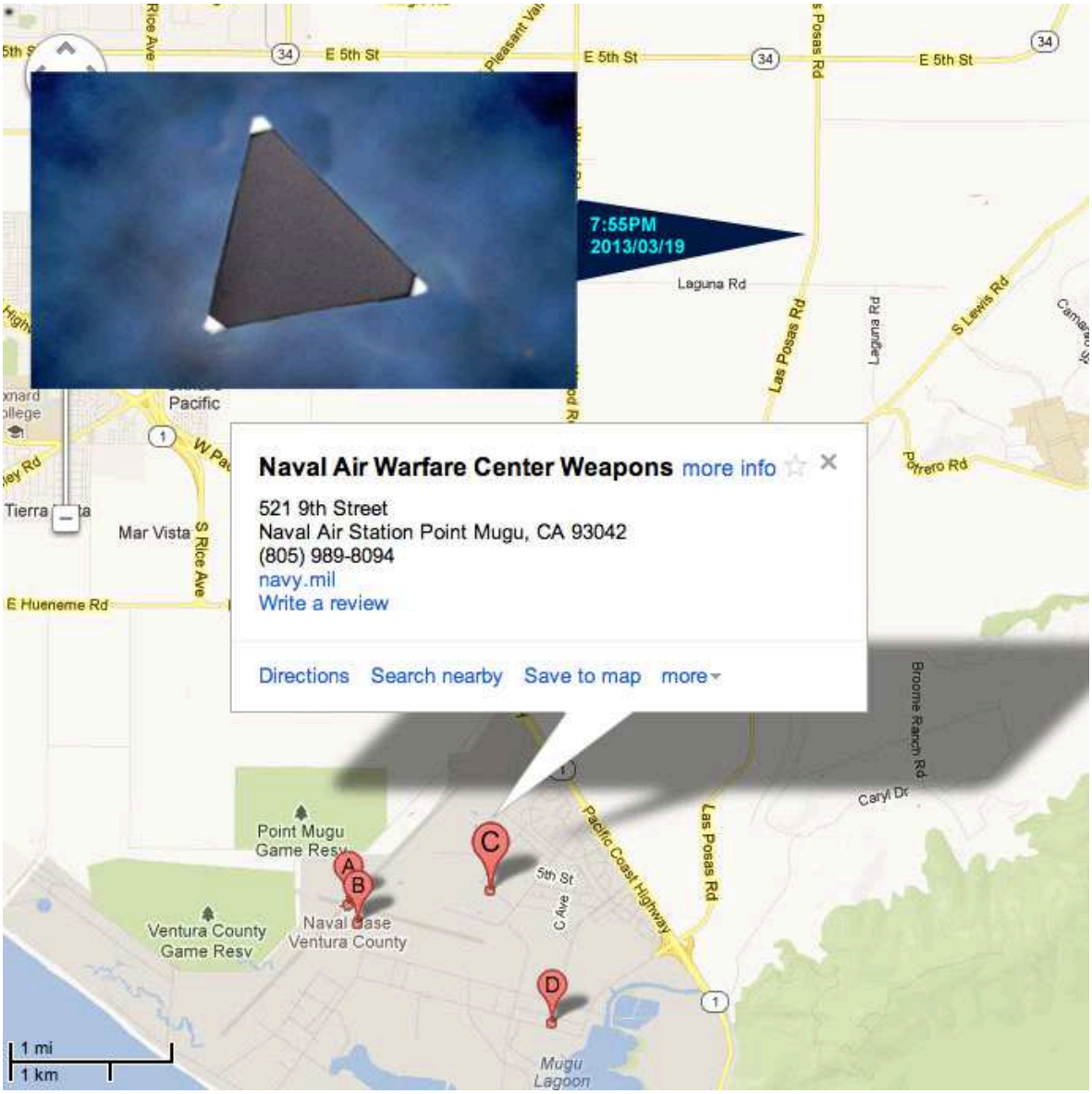

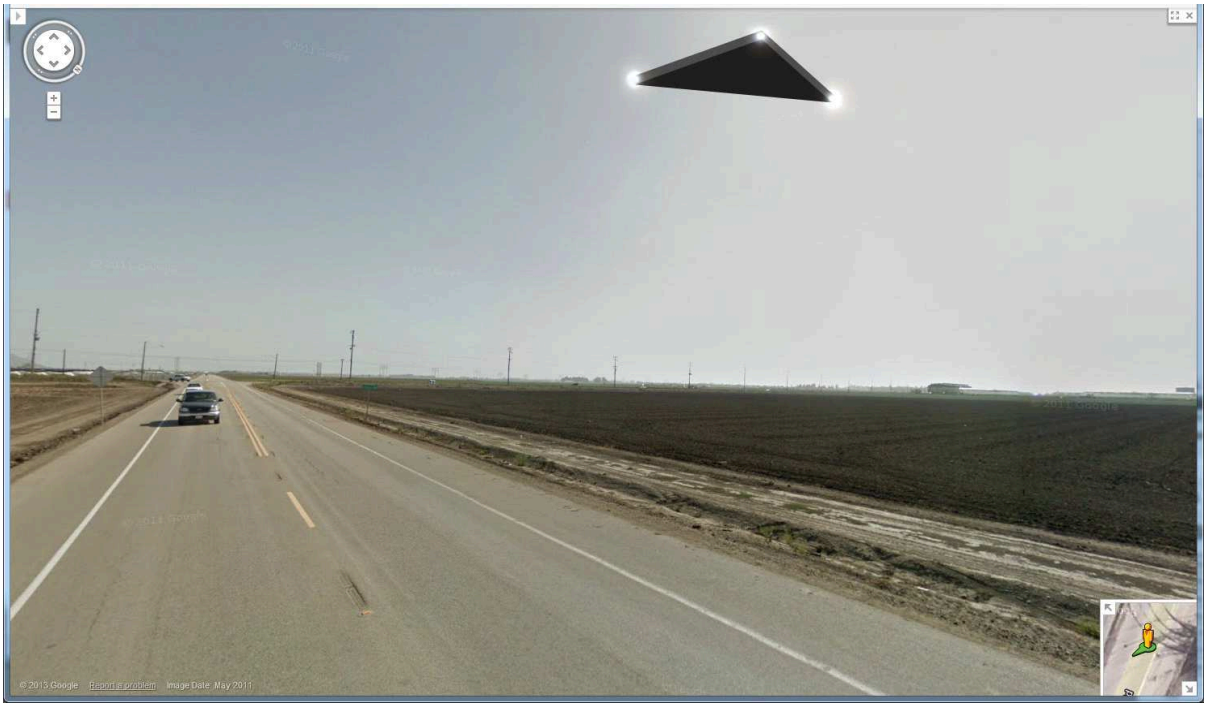

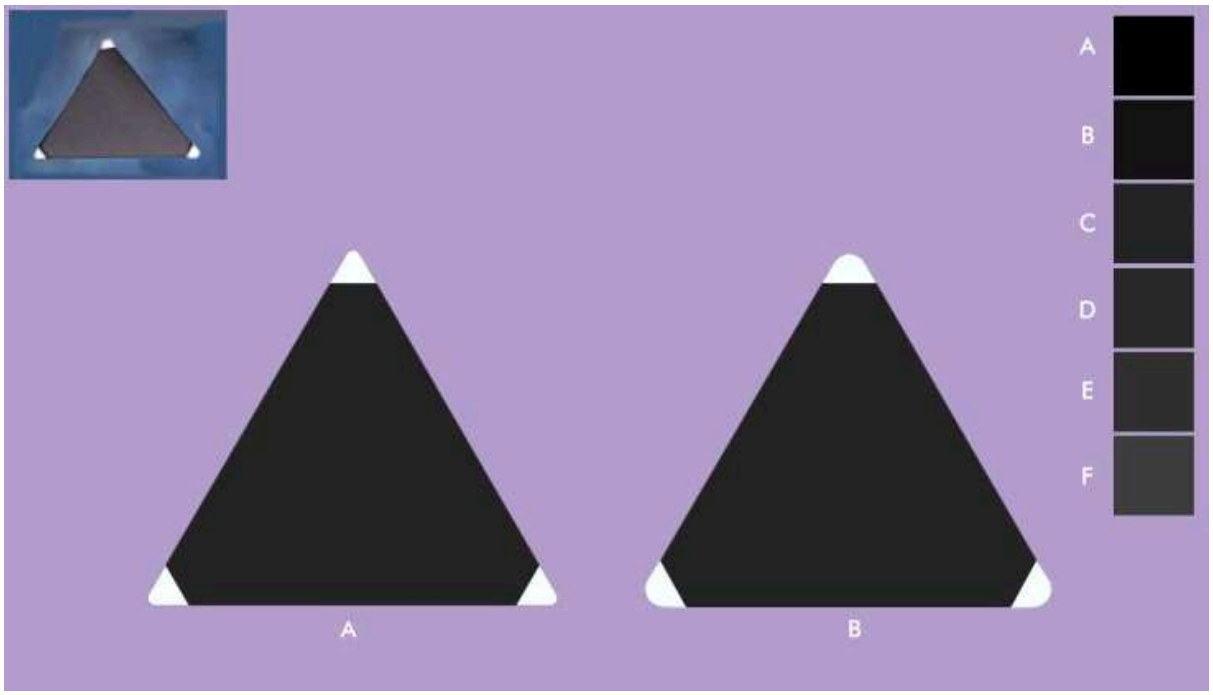

Ci-dessus documents n°16,17 et 18. En haut, document n°16, situation géographique de l'observation. Elle s'est produite à proximité d'une base navale. Au centre, document n°17, reconstitution avec un logiciel de retouche photo de l'observation. En bas, document n°18, description de l'apparence et de la couleur du triangle. Le témoin précise que les côtés du triangle étaient de 46 mètres environ. La couleur était dans les tons du « E » (à droite). Elle était proche de celle du charbon de bois (noir anthracite). Elle était mate comme la couleur des voitures récentes de haute gamme.
Ci-dessous documents n°19, 20, 21 et 22. Reconstitutions du triangle. Le document 21(page suivante en bas) est le rendu final le plus proche de la réalité. L'objet était lisse sans ouverture apparente, comme s'il avait été fait d'une seule pièce.

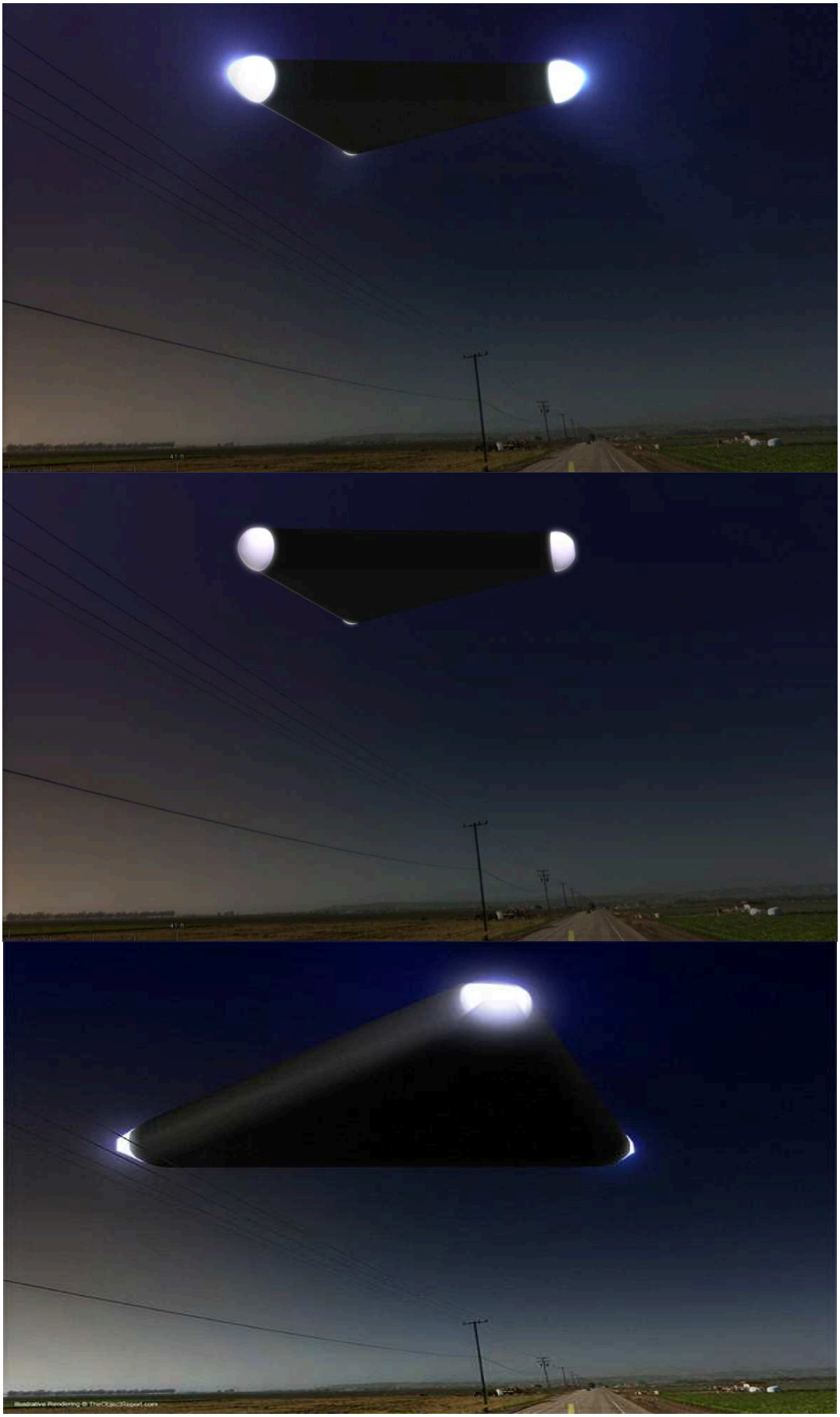

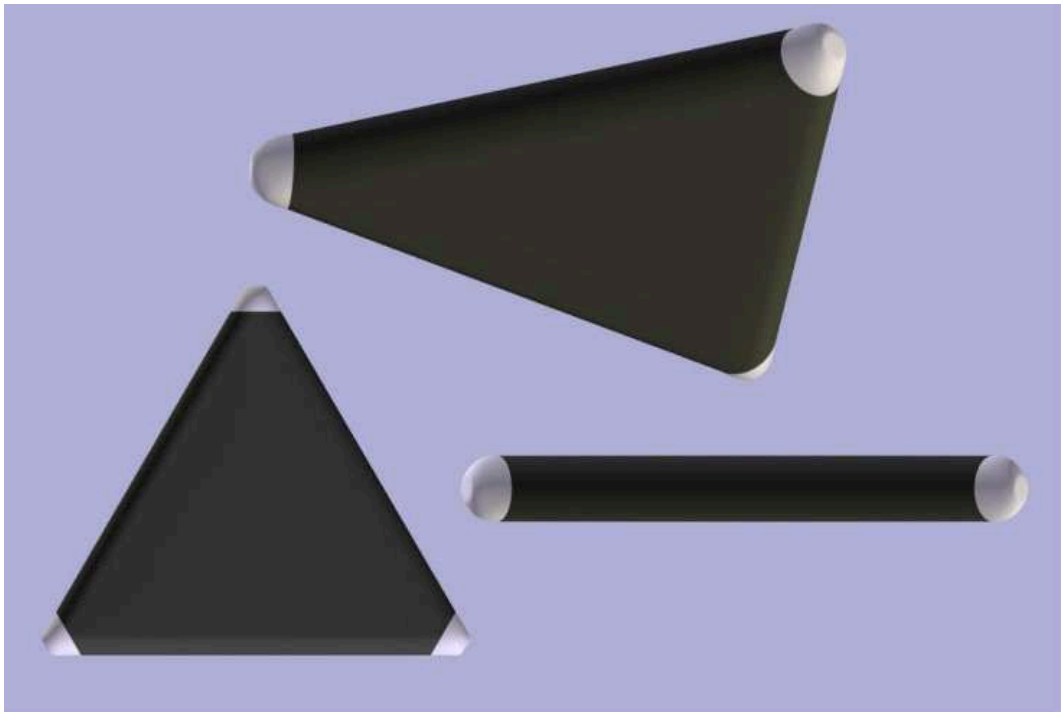

.16) Le Triangle de Black Diamond.
Date : 2 septembre 2012. Heure : 03h52.
Lieu : ville de Black Diamond située dans le Comté de King, dans l'Etat de Washington.

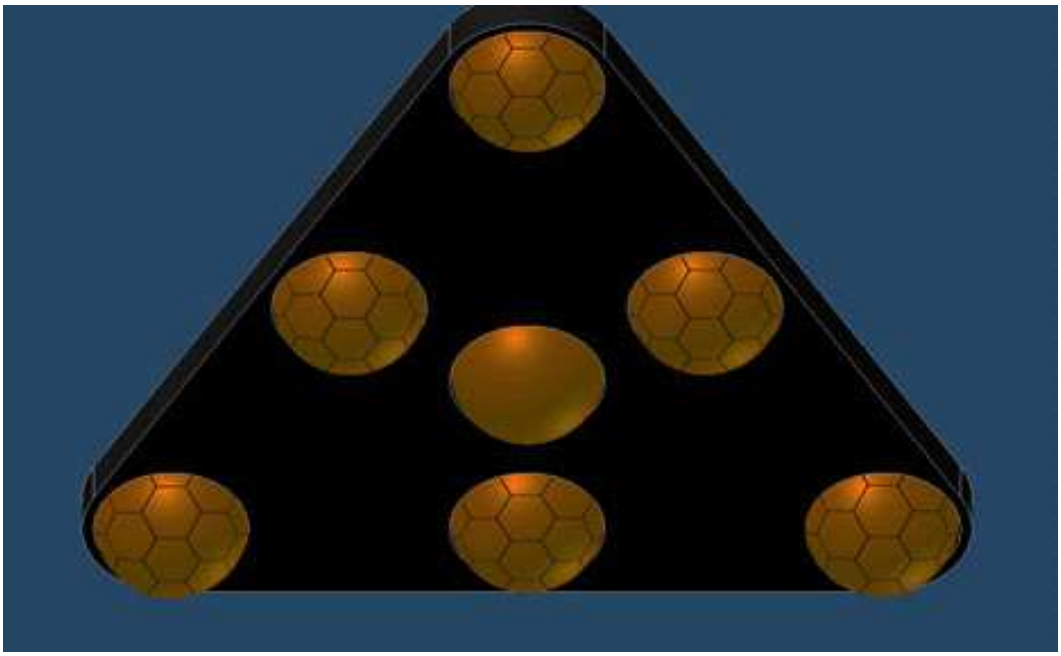

Ci-dessus documents n°23.

.17) Le Triangle de Jacksonville.

Date : 16 septembre 2012. Heure : 21h10.
Lieu : ville de Jacksonville**,** située dans le Comté de Duval en Frloride.

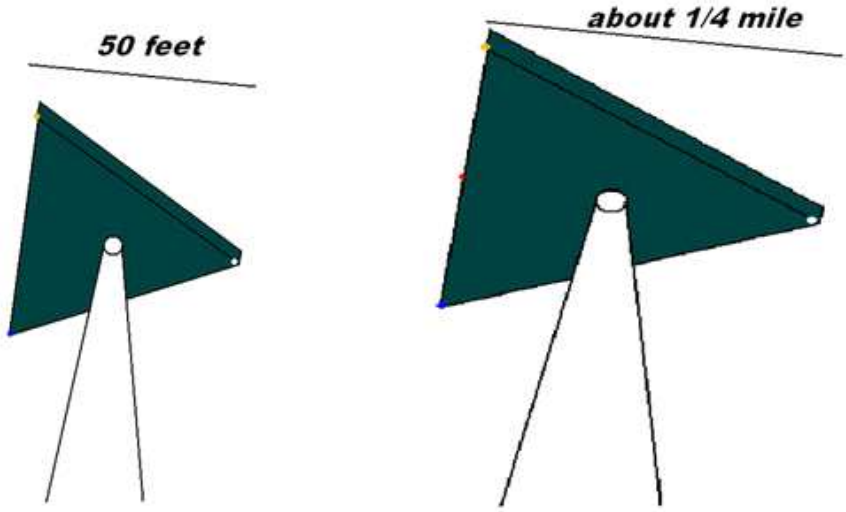

Ci-dessus documents n°24.

.18) Le Triangle de Saint Paul (Minnesota) et autre cas.

Source :
http://globalparanormal.com/search-lights-expose-large-black-triangle-over-minnesota/
Search Lights Expose Large Black Triangle Over Minnesota.
March 18, 2013.

Le 8 décembre 2006, vers 21h00, dans la ville de Saint Paul, capitale de l'Etat du Minnesota, un triangle noir est passé au-dessus d'un groupe de témoins qui se trouvaient dans leur maison. L'engin est décrit comme quelque chose de massif et grand comme un pâté de maisons. Un ensemble de lumières étaient disposées à la surface de la masse sombre. De forme circulaire, ces lumières brillaient et changeaient de couleurs. C'était comme si elles émettaient plusieurs couleurs en même temps. Les témoins ont clairement vu que les lumières faisaient partie de la masse porteuse sombre. La masse porteuse était d'un noir profond. Elle était aussi noire que le ciel nocturne qui était au-dessus d'elle.

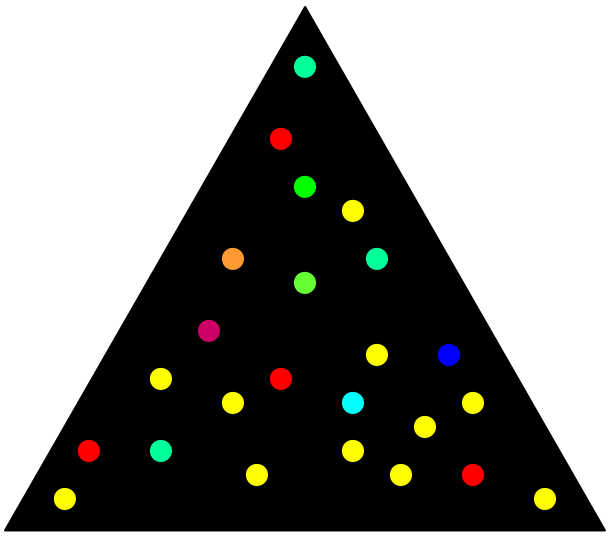

Ci-dessus : documents n°25 (essai de reconstitution).

Le témoin principal ne se souvient pas de l'instant précis où le triangle vint se positionner juste au-dessus de lui. C'était comme s'il avait d'un seul coup changé de place sans que le témoin puisse définir sa trajectoire. Il était là-bas, puis subitement il était là au-dessus de lui. L'engin disparu aussi subitement au grand étonnement des témoins. Ils n'ont pas compris comment il avait pu disparaître en une fraction de seconde. Au moment où le triangle se trouvait au-dessus des témoins, ils éprouvèrent des sensations étranges. Plus aucun bruit ne semblait venir de la ville et de la rue voisine. C'était un silence total. « Je ne pouvais entendre que mon propre souffle », confiera le témoin principal. « C'était vraiment bizarre de ne pas entendre les voitures car il y a une rue très passante située pas très loin de notre maison », dira-t-il. Nous retrouvons dans ce cas le phénomène de l'isolement sensoriel, ou « Facteur Oz », que nous avons évoqué plus haut.
Un autre fait particulièrement troublant est à prendre en considération dans cette affaire : les témoins virent des avions qu'ils identifièrent comme étant des hélicoptères de type UH-60 Black hawks (illustration ci-dessous document n°26) et des avions de combat. Les avions évoluèrent sur la zone d'observation pendant une vingtaine de minutes environ. « Mon frère et moi sommes restés à l'extérieur de la maison en regardant les projecteurs qui ont continué à scruter le ciel, et les avions qui faisaient des cercles au-dessus de nos têtes », confiera le témoin.

Ci-dessus : documents n°26.

Le UH-60 Black Hawk est un hélicoptère utilitaire moyen de l'armée américaine conçu par la société Sikorsky Aircraft Corporation pour remplacer le UH-1 Huey qui devenait obsolète. Cet appareil effectua son premier vol en 1974 et fut admis au service actif en 1979. Le remplacement du Huey par le Black Hawk ne se fit pas nombre pour nombre en raison du prix élevé de l'appareil. Le 2 mai 2011, un hélicoptère de type Black Hawk très étrange s'est écrasé lors de la mission destinée à capturer ou à tuer Ben Laden à Abbottabad au Pakistan. L'appareil inconnu s'est écrasé sur le mur d'enceinte de la résidence de Ben Laden. Le commando a bien essayé de le détruire en repartant, mais il a malencontreusement oublié sur le mur d'enceinte de la résidence un morceau de la poutre de queue, assorti d'un étrange rotor anticouple, le petit rotor de queue (illustrations ci-dessous : documents n°27, 28 et 29). Les

hélicoptères utilisés pour cette mission étaient extrêmement silencieux. Plusieurs témoignages indiquent que personne n'a vu, ou surtout entendu arriver, les hélicoptères américains près de la résidence. Quel est donc cet hélicoptère inconnu dans l'inventaire de l'armée américaine qui serait plutôt d'un genre très furtif ? Ce qui est sûr, c'est que cet engin énigmatique n'étaient absolument pas connu des experts de l'armement américain. Cela montre que tout un pan de l'« économie militaire » américaine reste inaccessible au commun des mortels. Ce crash inopiné montre à l'évidence que le Pentagone n'a pas renoncé à ce qu'il faut bien appeler les « black programs », c'est-à-dire la mise au point dans le secret le plus absolu d'appareils nouveaux (ou de dérivés). C'est une manière de faire bien rodée qui a connu son apogée au plus fort de la Guerre Froide. On se souvient notamment de l'effet de surprise créé par la divulgation des F-117, B-1 et B-2. Ces « programmes noirs » sont la preuve d'un savoir-faire qui n'est à la portée d'aucune autre nation. C'est une illustration de la suprématie technologique et militaire des Etats-Unis. Le Black Hawk furtif, dont on ne sait strictement rien, trouve sa place dans la continuité de cette manière de faire. S'il a participé à l'opération d'élimination du terroriste le plus recherché de la planète, c'est évidemment parce qu'il était bel et bien opérationnel et que ce n'était pas un prototype ou un démonstrateur. Or personne n'en connaissait l'existence hors le Pentagone et l'U.S. Army. C'est la preuve éclatante d'une maîtrise parfaite du secret militaire le plus absolu et l'indice de la maîtrise d'une technologie peut-être issue de la reverse engineering.

Ci-dessus : documents n°27.

Ci-dessus : documents n°28 à gauche, et document 29 à droite.

Nous publions ci-dessous des illustrations de triangles provenants de différents témoignages enquêtés. Nous ne pouvons pas reproduire ici tout le contenu de ces enquêtes. L'important est de noter les caractéristiques des triangles qui laissent entrevoir de nombreux points communs et des « constantes ». Ces illustrations prouvent que malgré leur diversité apparente, issue sans doute des conditions d'observation, les engins triangulaires qui survolent notre planète ont des caractéristiques homogènes qui permettent de nous en faire une bonne représentation.

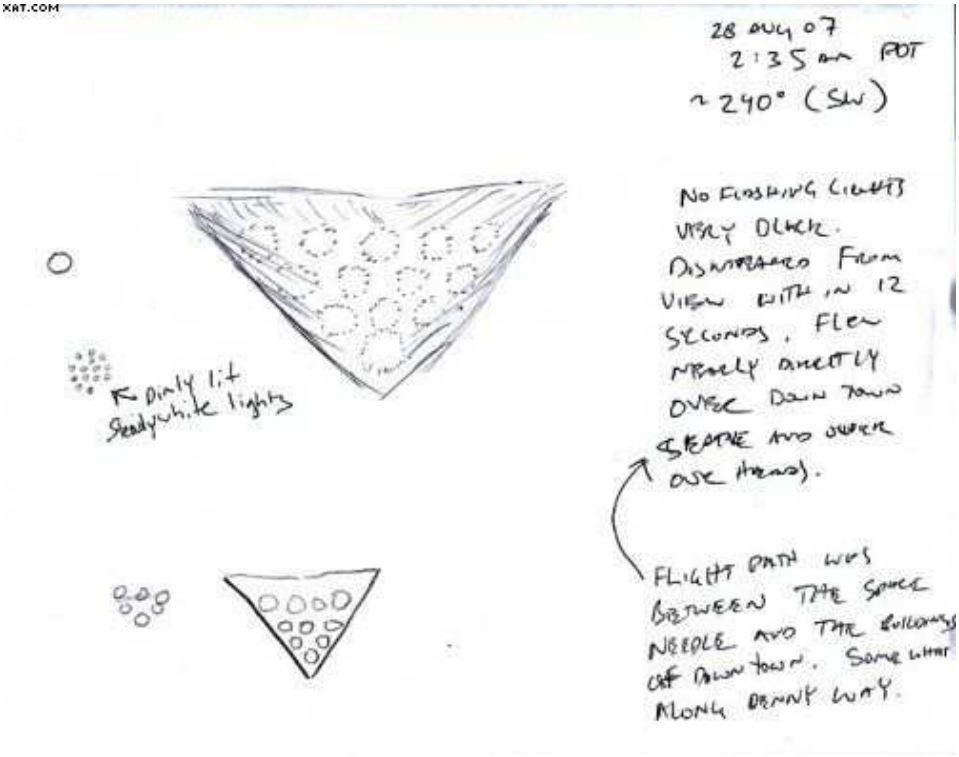

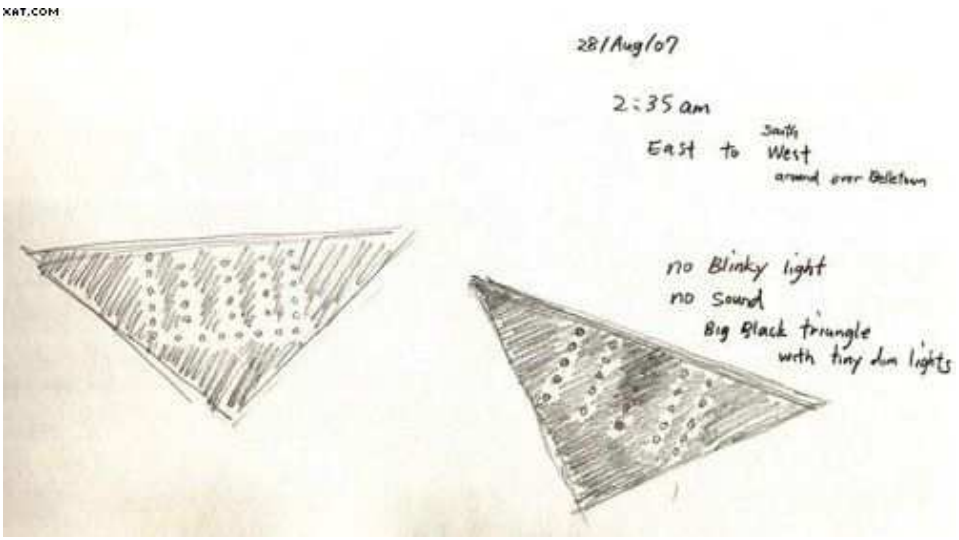

Ci-dessus : documents n°30 en haut, et n° 31 en bas.
Ci-dessous : documents n°32 en haut, n° 33 au centre, et n°34 en bas.

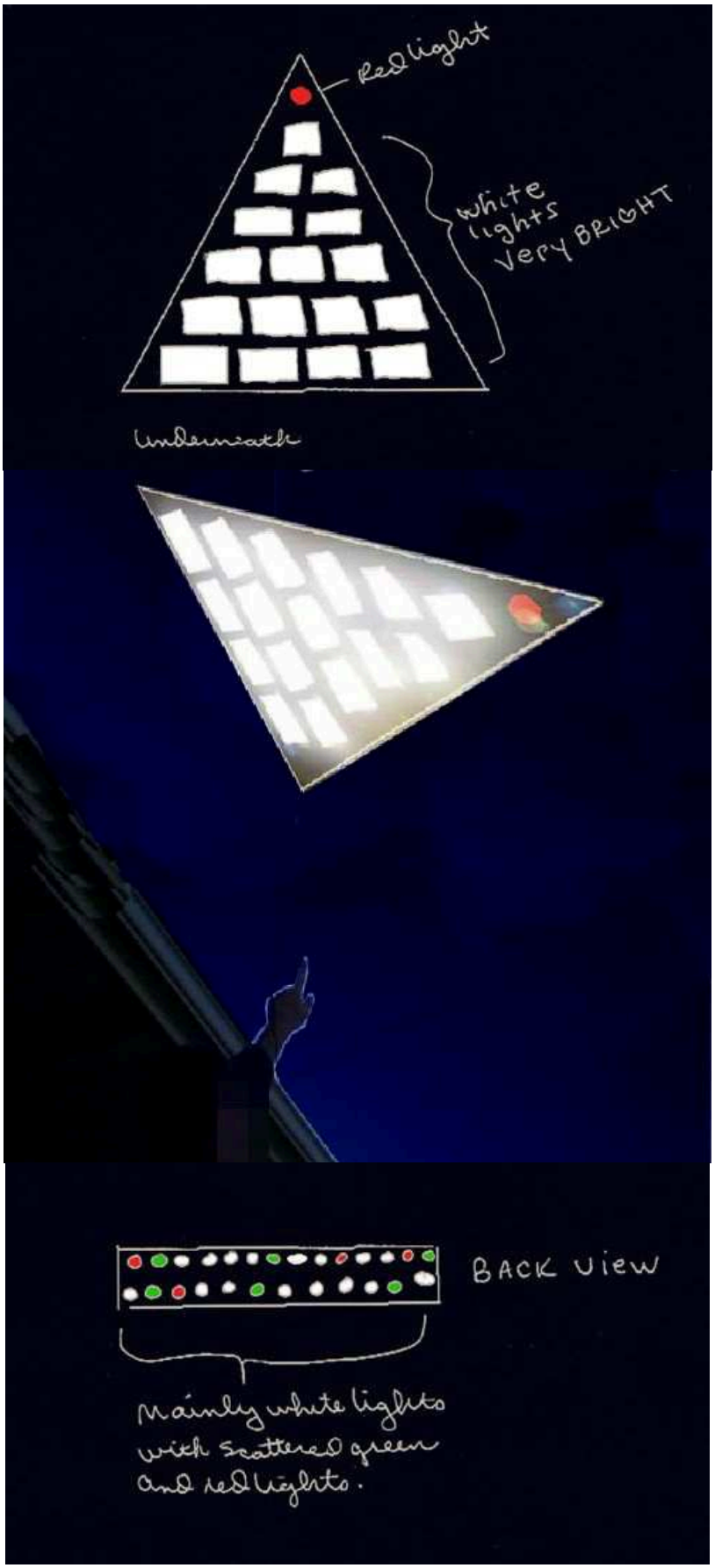
Red light
white lights VERY BRIGHT
Underneath
BACK view
mainly white lights with scattered green and red lights.

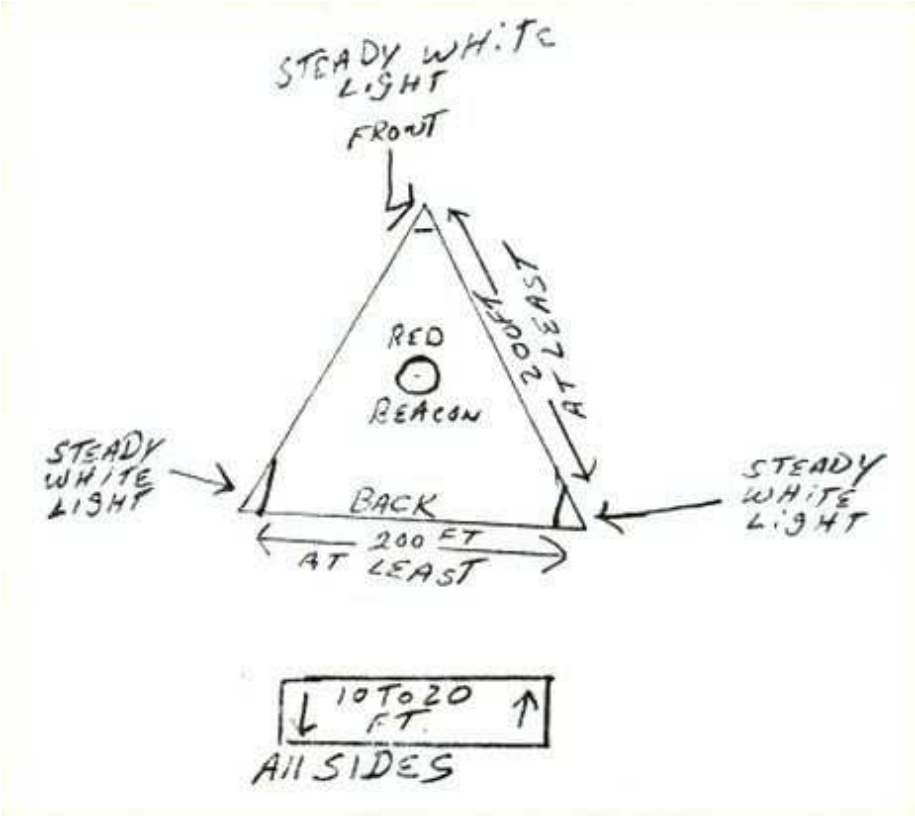

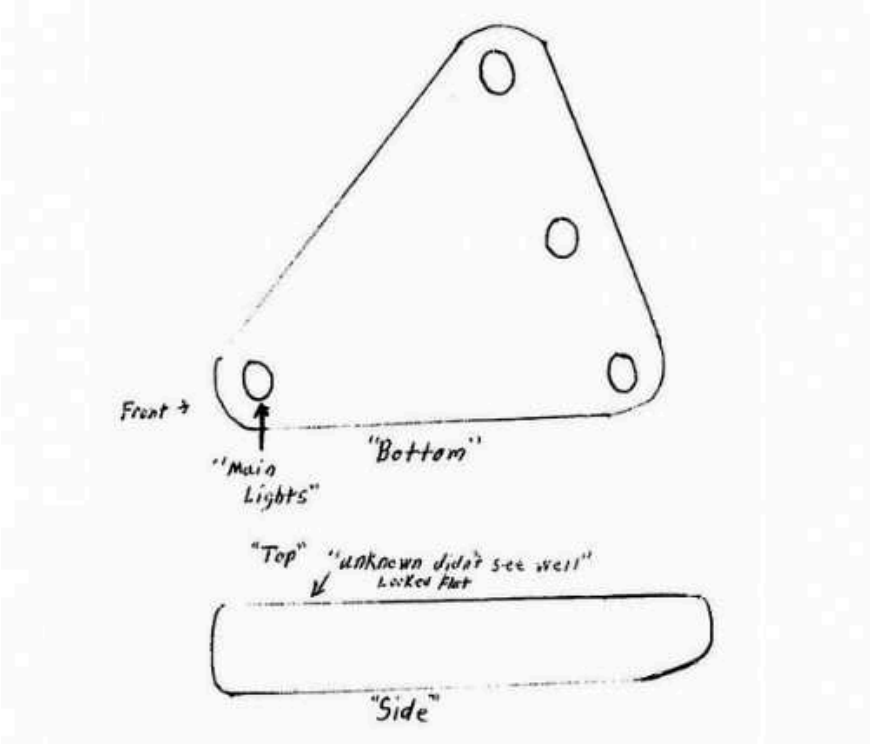

Ci-dessus : documents n°35 en haut, et n°36 en bas.

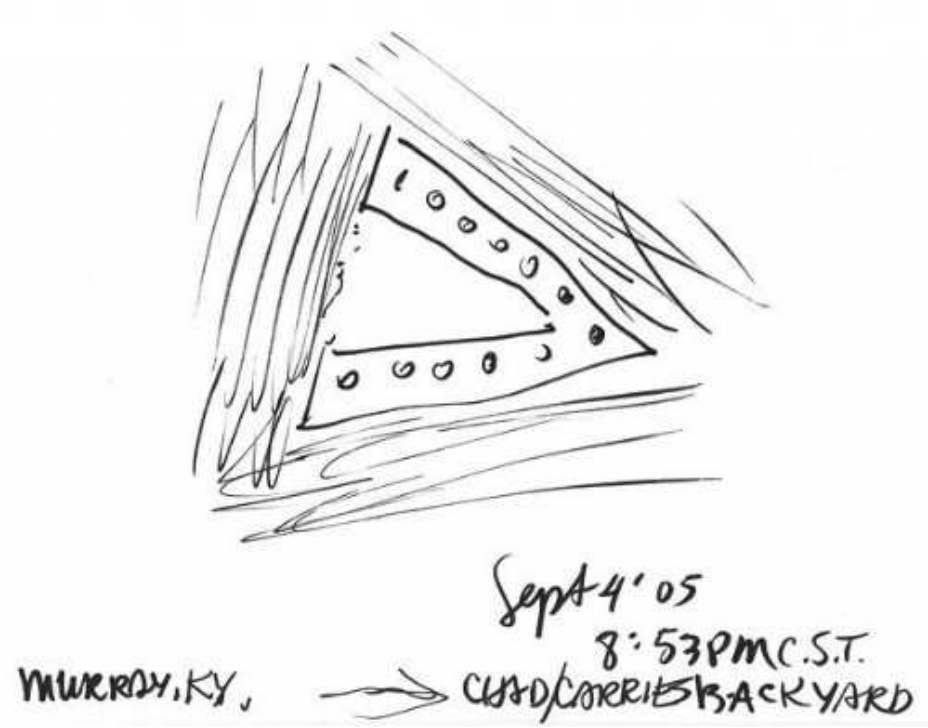

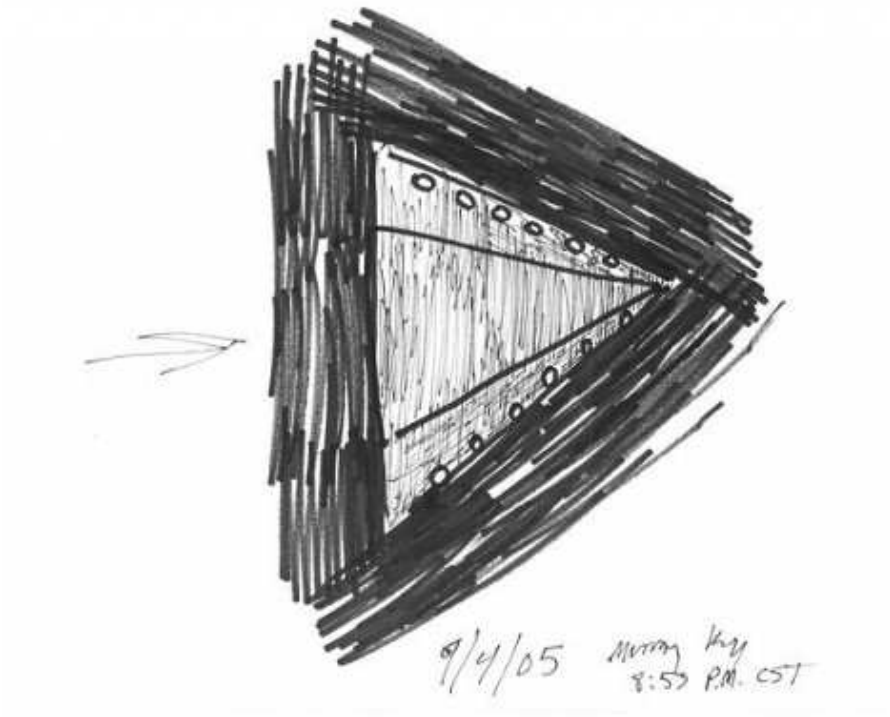

Ci-dessus : documents n°37 en haut, et n°38 en bas.

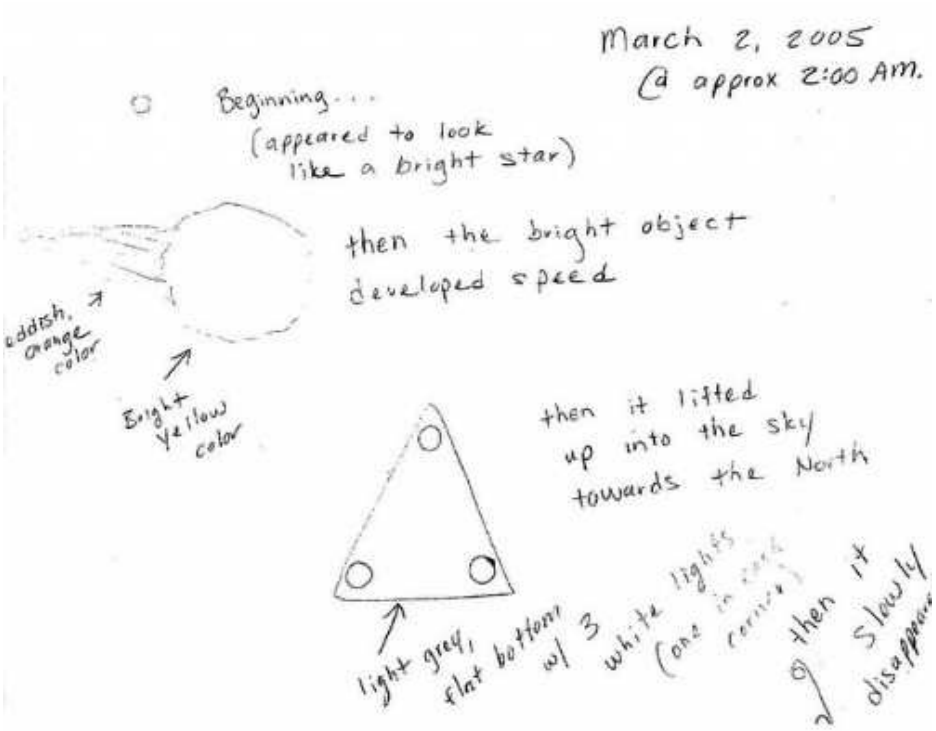

Ci-dessus : documents n°39 en haut, et n°40 en bas.

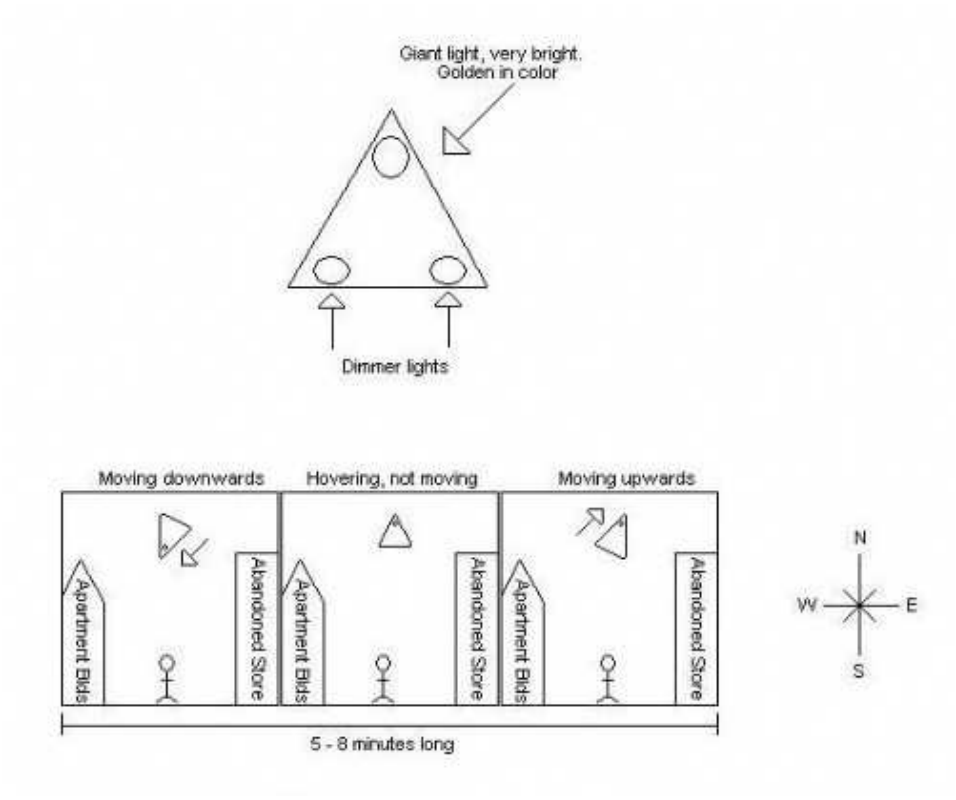

Ci-dessus : documents n°41 en haut, et n°42 en bas.

Ci-dessus : document n°43.Un triangle noir escorté, ou peut-être poursuivi, par deux hélicoptères. L'incident s'est produit à Ronkonkoma vers 18h50 le 17 Octobre 2012 (Source Mufon). D'après le témoin, seul le bruit des hélicoptères était perceptible. Le triangle noir était parfaitement silencieux.

Ci-dessus : document n°44. Ce document provient d'une photo prise lors de la conférence de M. Xavier Passot (responsable du GEIPAN), à Lyon, le 26 octobre 2013. C'est une reconstitution faite par le témoin lui-même. L'observation a été faite en août 2011, à Toulouse, par un étudiant en aéronautique. L'observation a durée environ 10 secondes et l'étudiant a eu le temps de bien noter toutes les caractéristiques du triangle. Le GEIPAN a ouvert une enquête sur ce cas très troublant classé PAND2. Le témoin a été examiné par un psychologue du GEIPAN qui n'a pas décelé de troubles psychologiques chez ce dernier.

Ci-dessous, vues d'un grand triangle noir en orbite autour de la Terre (posté le 6 Mars, 2013).
Source article : http://truthfall.com/massive-black-trinagle-ufo-in-nasas-own-image/
Sources Nasa :
http://eol.jsc.nasa.gov/scripts/sseop/QuickView.pl?directory=ISD&ID=STS61C-31-2
http://eol.jsc.nasa.gov/scripts/sseop/photo.pl?mission=STS61C&roll=31&frame=2
Un grand ovni triangulaire noir apparaît dans les documents d'une série de photographies produites par la Nasa. Les images ci-dessous ont été prises à bord de la navette spatiale Columbia mission STS-61-C en 1986. Ces documents n'ont été que récemment découverts dans les archives de l'agence spatiale américaine sur le site : « The Gateway to Astronaut Photography of Earth ». Le temps estimé entre les deux clichés (ci-dessous, par ordre de prise de vue, documents 46 et 47) est de 17 secondes. L'objet s'éloigne donc de la navette.
« On dirait que le département de la Nasa chargé de passer l'aérographe sur les documents dérangeants a commis ici un oubli. La seule résolution disponible pour cette image est un peu « dérisoire » car elle est seulement de 640 x 480. Cependant, malgré ce faible degré de résolution, elle montre clairement un très grand objet triangulaire situé à une certaine distance de la navette Columbia. En cliquant sur « demande initiale fichiers », le lien conduit à une page indiquant : « Invalid fichier spécifié ». Commentaire de la Nasa : « il s'agit simplement de débris spatiaux à la dérive ». Si le débris est éloigné de la navette, ses dimensions sont très importantes. La taille d'un débris peut varier de quelques millimètres à la taille d'un bus (15 mètres environ). Les plus gros d'entre eux sont des morceaux de lanceurs spatiaux et des satellites inutilisés. Les débris les plus petits sont de tailles variables et peuvent provenir de pièces détachées de ces plus gros morceaux (parfois à la suite de leur explosion).

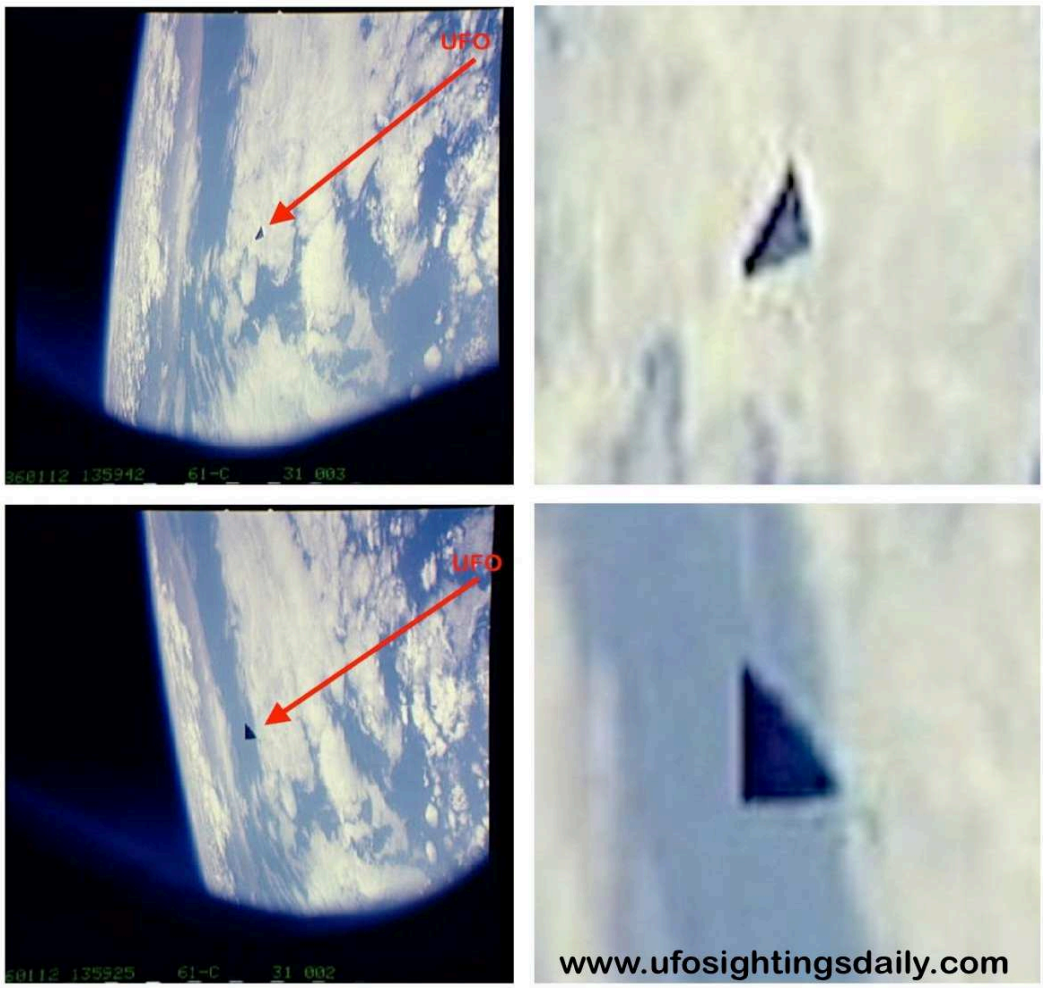

Ci-dessus : documents n°45,46 et 47.

.19) Le cas de Monsieur R.

Nous reproduisons ci-dessous le témoignage de Monsieur R avec son autorisation (source Ovni Direct). Ce témoin souhaite garder l'anonymat. Lors de sa rencontre avec un triangle il n'y a pas eu de « contact psychique », mais peut-être une « irradiation » importante provenant de l'ovni et qui semble avoir entraîné des effets néfastes sur sa santé.

Eté 1990, Montluçon (la date précise n'a pas pu être retrouvée).

« Deux amis et moi-même nous promenions dans l'ancienne usine Saint-Gobain et nous attendions d'autres camarades. Il était environ 22h00. Tout en racontant des histoires de jeunes sans grand intérêt, nous nous rapprochions de la passerelle séparant Montluçon de la petite commune de Désertines. La nuit était noire. Pas un seul bruit à part le son du Cher qui coulait. C'était une nuit de pleine lune et il y avait de nombreuses étoiles dans le ciel. Décidé à passer un petit moment à raconter des blagues, j'étais allongé sur le dos juste à l'entrée de la passerelle. Je regardais le ciel tout en écoutant mes amis d'une oreille distraite. Soudain, mes yeux furent attirés par des petites lumières qui se rapprochaient de nous et j'ai dit à mes camarades : « regardez là-haut », ou quelque chose de ressemblant afin qu'ils puissent voir la même chose que moi. En quelques secondes, nous étions en présence d'un engin volant avec plusieurs lumières sur un de ses flancs. De mémoire je ne me souviens plus si les lumières clignotaient. Nous n'avons pas eu peur. Nous étions plutôt curieux et surtout surpris. La pleine lune, qui même si elle ne suffisait pas à éclairer l'engin dans sa totalité, nous laissait cependant deviner ses formes. C'est là que nous sommes tombés d'accord sur un point, si l'engin était un avion, il avait une forme triangulaire. Ce qui nous a frappé le plus, c'était qu'il ne produisait aucun son, même pas un vrombissement, rien. Le triangle se tenait au-dessus de nous comme pour nous faire « coucou », mais nous avions le sentiment qu'il nous observait. Il était en vol stationnaire. Au début, nous n'avons vu que quelques formes rondes sur les trois angles du triangle et une autre de plus grand diamètre en son centre. Ces cercles semblaient diffuser une faible lumière. Ce qui nous a permis de les distinguer car le dessous de l'engin était très sombre, presque aussi noir que la nuit. Il était impossible de savoir avec précision à quelle distance il pouvait être. J'estime qu'il était à 100 ou 150 mètres de nous environ, pas plus. Sa taille devait faire entre 25 à 30 mètres. En tout cas, il nous a semblé énorme. Mais je tiens à préciser que c'est vraiment une approximation. D'un seul coup, l'engin a tourné, ou viré tout doucement, sans bruit, sur un de ses côtés comme pour se mettre en position. Et là, on a pu apercevoir une partie de la coque du vaisseau. Sur cette coque il y avait des motifs qui ressemblaient aux jointures de plaques métalliques. Cette coque était faite d'une sorte d'alliage ressemblant à du chrome ou à de l'acier non peint. Elle changeait de couleur. Elle passait du marron au rouge, puis au jaune, mais toujours avec cet aspect métallique. Au début, j'ai pensé que c'était les lumières qui étaient disposées sur le flanc du vaisseau, qui étaient de différentes couleurs (rouge, jaune, bleu) et qui se reflétaient sur la tôle. Je n'en suis plus très sûr aujourd'hui. L'engin se stabilisa à nouveau, puis il commença à disparaître, comme s'il s'évanouissait et s'évaporait. Pendant de nombreuses années j'ai imaginé que le triangle avait dispersé autour de lui une sorte d'encre noire pour disparaître ou se dissimuler. Ce qui m'y avait fait songer, c'était le fait que les étoiles n'étaient pas visibles à l'endroit où le triangle avait disparu. C'était comme si il était toujours présent, mais caché par un « nuage noir ». Aujourd'hui, je pense que le triangle n'est jamais parti, mais qu'il est devenu invisible et qu'aucune lumière des étoiles situées derrière lui ne passait au travers. Nous avons essayé d'en parler autour de nous, mais vous connaissez sans doute les réponses habituelles : moqueries, blagues, incrédulité. Le lendemain, au réveil, ma peau me démangeait et me brûlait. J'avais attrapé un joli « coup de soleil » en pleine nuit. Mes amis, étrangement, n'ont rien eu. Je me suis dit que cela devait être un hasard tout simplement. Un hasard cependant qui fait qu'aujourd'hui je ne peux plus aller au soleil et que je fais de la photophobie. Je suis presque obligé de vivre que la nuit. Je vis donc dans le noir les trois quart du temps. Bref, rien

n'a changé dans ma vie à part mon aspect physique façon « coup de soleil » toute l'année, et mes dents, pourtant si solides d'après les dentistes, qui s'effritaient et partaient en petits morceaux. Cela aura mis quelques années. Avant l'apparition de cet appareil j'étais, selon les médecins, un garçon en pleine santé, fort et sans aucun soucis. Tout a changé depuis ».
(Tout ce qui vient d'être énoncé ci-dessus est mon témoignage que j'autorise à être publié par Monsieur Daniel Robin de l'association Ovni Investigation, dans le but de parfaire ses recherches).

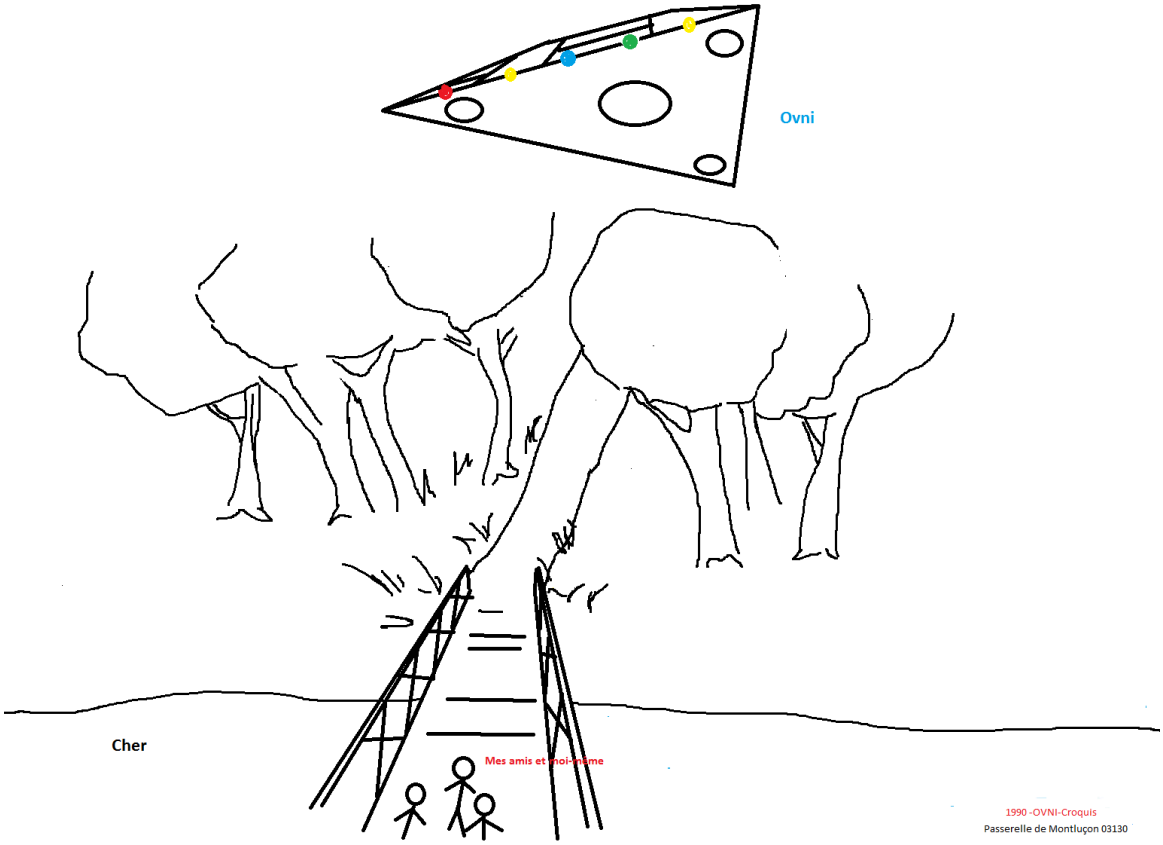

Ci-dessus : document n°48. Reconstitution graphique effectuée par Monsieur R. Les témoins sont représentés au premier plan à l'entrée de la passerelle séparant Montluçon de la petite commune de Désertines. En haut, le triangle et ses feux.

.20) Conclusion.

Au terme de cette seconde partie de notre étude consacrée aux Mystérieux Triangles Célestes (M.T.S), nous pouvons dégager certaines caractéristiques propres à ces engins.
Les caractéristiques des M.T.S peuvent se classer en trois grandes catégories :
.1) Caractéristiques physiques (formes, couleurs, nombre de feux, aspect général, dimensions, vitesses, accélérations).
.2) Caractéristiques comportementales.
.3) Impacts sur les témoins.

.1) Caractéristiques physiques.

Tout au long de notre étude nous avons rencontré de nombreux témoignages qui nous ont permis de mettre en avant les caractéristiques physiques des M.T.S. Nous savons désormais que ces engins ont des formes triangulaires variables. Il n'y a pas qu'un seul type de triangle. Nous voyons au contraire des engins aux formes variées qui s'inscrivent dans une forme générale de triangle. Cette dernière remarque doit cependant être tempérée par le fait qu'il existe malgré tout de grandes catégories de triangles que nous avons tenté de classer en 5 catégories dans la première partie de notre étude :
.a) La catégorie des triangles sombres à trois feux (Type TS3F).
.b) La catégorie des triangles sombres sans feux (Type TSSF).
.c) La catégorie des triangles à quatre feux (Type T4F).
.d) La catégorie des triangles à feux multiples (Type TFM).
.e) La catégorie des triangles sans masse à plusieurs feux (Type TSMPF).
Nous avons conscience que cette classification est relativement superficielle parce qu'il faut aussi tenir compte du fait que les triangles possèdent la capacité de changer de forme et d'aspect selon des critères qui nous échappent.
En ce qui concerne les dimensions, elles aussi sont très variables. Les engins les plus modestes mesurent environ entre 5 et 10 mètres, les plus imposants peuvent atteindre les 1000 mètres. Dans l'ensemble, les dimensions sont imposantes et elles se situent entre 60 et 90 mètres. Voici ce que nous écrivions dans la première partie : « Nous estimons que les dimensions des triangles varient entre 5 et 10 mètres pour les engins les plus modestes, et entre 50 et 100 mètres pour les structures les plus grandes (avec toutes les dimensions intermédiaires entre 5 et 100 mètres), et même au-delà, comme dans ce cas étonnant du contrôleur aérien qui a brisé le silence à propos d'un ovni de 1,6 km de long ».
Notons aussi que les triangles sont capables d'effectuer des vols stationnaires à très basse altitude sans aucune difficulté. Ils sont généralement silencieux et disparaissent de façon instantanée de la vue des témoins. Parfois, ils sont éloignés, et puis brusquement, ils apparaissent près du témoin sans que celui-ci puisse expliquer comment le triangle a effectué cette manœuvre.

.2) Caractéristiques comportementales.

Bien souvent, les triangles sont observés au-dessus de zones urbaines denses en population. J'ai personnellement mené des enquêtes concernant la catégorie des triangles sombres à trois feux (Type TS3F). Ces enquêtes ont montré que cette catégorie de triangles survolait les habitations à basse altitude à quelques dizaines de mètres seulement des toits des maisons, des boulevards, et même des carrefours à des heures où les villes sont très animées. Il est évident que ces triangles « se moquent » d'être vus. Cette façon ostentatoire de se montrer suppose une certaine « désinvolture » de la part de l'intelligence qui pilote ces engins. Dans le cas de l'observation de Mahopec par exemple, qui s'est déroulée à New York le 26 mars 1983, le témoin a signalé que le vaisseau triangulaire était tellement bas qu'il a pu distinguer des tiges grises très sombres à l'aspect métallique reliant des lumières. Quelle est donc la signification d'un tel comportement ? Pourquoi se montrent-ils de cette façon comme s'ils ne craignaient rien ? Ce comportement est-il dicté par la volonté de nous habituer à leur présence ? Selon nous, il n'est pas impossible que nous soyons entrés, depuis plus de 30 ans maintenant, dans

une phase d'« apprentissage » vis-à-vis de cette présence étrangère, et qu'à terme, nous assistions à des manifestations plus massives de ce type d'ovnis. Dans un texte d'Anthony Tambini intitulé « Aurora, TR-3, Black Manta, et les Triangles de la Nuit » (traduction) nous lisons qu'« il y a un mystère dans le ciel. Depuis la fin des années 70, dans le monde entier, des personnes ont observé le déplacement d'étranges vaisseaux sombres et triangulaires dans l'obscurité du ciel nocturne. Ces vaisseaux sont le plus souvent décrits comme énormes et silencieux. Ils opèrent à basse altitude au-dessus de grandes et petites concentrations de population. Les témoins disent que certains vaisseaux vus dans le ciel nocturne sont tellement sombres qu'ils donnent l'impression d'absorber la lumière. Ceux-ci sont décrits comme un mouvement et une anomalie sombre et triangulaire se déplaçant silencieusement dans le ciel qui attire le regard des témoins. Si un bruit est détecté, il est à peine audible. D'autres témoignages font état de l'observation d'un vaisseau triangulaire ou en forme de boomerang très grand, la nuit ou dans la période comprise entre l'aube et le crépuscule. Ces vaisseaux équipés d'un étrange système lumineux, sont également silencieux et ont la capacité de rester immobiles dans le ciel et ensuite d'accélérer pour atteindre rapidement une vitesse énorme. Il semble qu'ils soient apparus soudainement. Ils sont plus furtifs que les ovnis classiques, c'est-à-dire qu'ils semblent opérer seulement de nuit tandis que des ovnis d'autres formes, tels que disque, cigare, ovale etc., sont vus à toutes les heures du jour et de la nuit, et sont parfois rougeoyants. Le système lumineux lié aux vaisseaux triangulaires reste un mystère. Parfois le système est allumé comme pour attirer l'attention du témoin. D'autre fois, le système est éteint, rendant l'observation du vaisseau dans le ciel de nuit très difficile. La question mérite d'être posée : s'il a été tellement complexe de concevoir un vaisseau presque invisible dans le ciel nocturne, pourquoi alors lui installer un système de lumières externes qui, lorsqu'elles sont allumées, mettent en évidence sa présence ? ». La dernière remarque d'Anthony Tambini suggère en effet que s'ils le voulaient, les triangles pourraient être totalement furtifs et que nous ne pourrions même pas déceler leur présence. Alors à quoi servent les feux des triangles ? Dans certains cas, il n'est peut-être pas déraisonnable de penser que leur présence n'a pour but que d'attirer l'attention des témoins. Dans d'autres cas, ils auraient une toute autre fonction qui n'est pas comprise pour le moment.

.3) Impacts sur les témoins.

En ce qui concerne les interférences du phénomène ovni avec la conscience humaine, ma conclusion est que nous assistons à des actions délibérées initiées par une intelligence non-humaine. Nous ne savons pas encore si ces interférences et ces contacts psychiques sont ponctuels (un ou quelques individus concernés seulement), ou si ils se déploient sur une vaste échelle (une ville, un pays, tous les terriens). Nous avons du mal à imaginer que ces actions soient gratuites et qu'elles ne rentrent pas dans le cadre d'un programme planifié. Il ne fait aucun doute que les contacts ont pour but d'influencer les témoins, de modifier leurs pensées et leurs comportements sur le long terme. Les aspects « techniques » concernant les procédés utilisés pour générer les informations, les transmettre à distance et les implanter ensuite dans le cerveau des témoins, restent encore mystérieux. Les pilotes des ovnis utilisent-ils une sorte de télépathie naturelle, ou se servent-ils au contraire de machines capables d'envoyer les faisceaux d'ondes dirigés vers le cerveau des témoins ? Notons aussi que les témoins comprennent le contenu des messages quelque soit leur langue d'origine. Ce fait suppose une connaissance précise du monde de fonctionnement du cerveau humain et du contrôle de ses principales fonctions : mémoire, cognition, langage, perceptions.

Dans la seconde partie de notre étude, nous avons pu établir six grandes catégories d'impacts, d'influences ou de contrôles sur la conscience des témoins :

.a) La sensation forte d'être observé.

Avant de voir l'ovni, le témoin éprouve la nette sensation d'être observé. Alors qu'il est concentré sur ce qu'il fait, cette sensation l'« oblige » à se retourner ou à lever les yeux en

direction de l'ovni. Le témoin interprète ce phénomène en disant que l'ovni voulait vraiment que le témoin l'observe. Le témoin a le sentiment qu'il ne peut pas résister à cette injonction. C'est comme si l'ovni lui disait : « retourne-toi maintenant et regarde, je suis là ».

.b) L'isolement sensoriel ou « Facteur Oz ».

Dans de nombreux cas d'observations rapprochées de triangles, les témoins font mention d'une modification dans la perception de l'espace et du temps. C'est comme si ils se trouvaient soudain à l'intérieur d'une « bulle ». Si le témoin est dans une ville près d'une rue très fréquentée par exemple, il ne perçoit plus le bruit de la circulation et il éprouve même la sensation d'être seul. Un silence total s'installe brusquement lors du passage du triangle. Pour le témoin, c'est comme si il se trouvait « ailleurs ». Il voit l'ovni et il est toujours dans le même environnement, mais l'activité qui régnait dans cet environnement a totalement changé. Il n'y a plus de voiture, plus de piéton, plus de bruit de moteur, plus de klaxon, et le temps est comme suspendu. Dès que l'ovni s'est éloigné, tout redevient normal. Le témoin perçoit à nouveau l'activité qui régnait avant son observation. La question qui se pose dans ce type de situation est celle de savoir si le témoin a réellement vécu une modification (une distorsion) de l'espace/temps, ou s'il s'agit d'une altération des ses facultés de perception et/ou une altération de sa conscience ?

.c) Transmission d'informations sans conséquence.

Le (ou les) témoin dit recevoir un message mental qu'il comprend. Le témoin a la certitude que le message provient de l'ovni, mais il ne modifie pas sa vie en profondeur. En général le message est bref. Le contact psychique semble superficiel.

.d) Transmission d'informations avec conséquences.

Comme dans le cas précédent, le (ou les) témoin dit recevoir un message mental qu'il comprend. Le témoin a la certitude que le message provient de l'ovni et il modifie sa vie en profondeur. Le message semble s'implanter plus profondément dans l'esprit du témoin. Ses répercussions peuvent se faire sentir tout au long de sa vie. Le témoin s'oriente vers des préoccupations écologiques et il peut se sentir attirer par des médecines qui travaillent essentiellement sur les « corps énergétiques » de l'être humain. Après son contact psychique, il peut aussi ressentir une aversion pour tout ce qui touche à l'énergie nucléaire. Il pense que l'Humanité ne doit plus exploiter cette forme d'énergie qui est dangereuse et destructrice.

.e) La substitution de réalité.

Certaines observations suggèrent que le témoin n'assiste pas à une scène réelle, mais plutôt à un « scénario » monté de toute pièce. Le phénomène ovni se dissimule derrière une « réalité écran » qui cache la réalité initiale. C'est comme si la réalité avait été substituée. Une réalité fictive est substituée à la réalité initiale.

.f) Les enlèvements (abductions).

Les enlèvements représentent une catégorie de phénomènes d'une grande complexité. Certains aspects de ces phénomènes supposent un contrôle total de la conscience du témoin. C'est la catégorie d'influences la plus impressionnante et sans doute aussi la plus profonde. En plus du contrôle mental s'ajoute une action sur le corps du témoin qui dans la majorité des cas s'avère traumatisante. Malheureusement, nous ne pouvons qu'effleurer dans cette modeste étude l'épineuse question des enlèvements qui mérite à elle seule une étude complète et poussée. Notons seulement qu'elle représente à elle seule la preuve manifeste qu'une intelligence extraterrestre interfère de façon constante et sur une grande échelle avec la conscience humaine.

Dans les témoignages que nous avons étudiés, il s'avère que les triangles se manifestent au-dessus des lacs et des plans d'eau artificiels. Dans certaines observations les triangles semblaient sonder la surface des eaux avec des rayons lumineux ressemblant à des lasers.

Pour le chercheur Philip J. Imbrogno, les triangles seraient pilotés par les « gris ». Des témoins racontent avoir observés des créatures de type « gris » à proximité de structures triangulaires posées au sol. De plus, les chercheurs qui s'intéressaient à ce type d'ovnis avaient remarqué qu'il n'existait pas de cas d'atterrissage de triangle. Les choses ont changé semble-t-il aujourd'hui, et des témoins rapportent des atterrissages de structures triangulaires. L'apparition des triangles semble coïncider avec la multiplication des enlèvements (abductions).

Notons enfin que les triangles sont parfois escortés ou poursuivis par des hélicoptères ou des avions de chasse. S'ils sont escortés, ce fait soulève des questions très importantes concernant l'implication de structures occultes plus ou moins liées aux services de renseignements et/ou à l'armée. L'existence de ces structures occultes est logiquement déduite des observations rapportées par les témoins. Reste que leur mission vis-à-vis des triangles n'est pas encore totalement élucidée.

Pour terminer, je formule le souhait que ces deux études sur les Mystérieux Triangles Célestes suscitent la curiosité des lecteurs et les incitent à poursuivre leurs propres travaux dans ce domaine. Pour moi, il est de la plus haute importance de mener des rechercher sérieuses sur ce sujet et d'en tirer toutes les conséquences qui s'imposent (et elles ne sont pas minces). Il faut que les chercheurs, et le public en général, prennent vraiment conscience que l'existence de ces engins exotiques soulève des interrogations cruciales sur des sujets qui ne sont généralement pas (ou mal) abordés par les médias officiels :

- Pourquoi les « autorités » (civiles et militaires) restent-elles muettes sur la réalité de cette présence étrangère ?
- Quel est le degré d'implication des « autorités » vis-à-vis de cette présence ?
- Quelles sont les intentions de l'intelligence qui pilote les triangles ?
- Pourquoi cette intelligence exerce-t-elle une influence/contrôle sur la conscience humaine ?
- Pouvons-nous évaluer correctement l'ampleur et l'intensité de cette interférence avec la conscience humaine ?
- Quelle(s) signification(s) faut-il donner à cette interférence ?
- Faut-il s'en inquiéter ?
- Les manifestations de cette présence rentrent-t-elles dans un vaste plan que nous n'avons aucun moyen de comprendre ?
- Comme le souligne fort justement le Rapport Cometa dans son titre : « A quoi doit-on se préparer ? ».

Et ce ne sont là que quelques questions préliminaires suscitées par la présence dans notre environnement des Mystérieux Triangles Célestes.
Enfin, je livre au lecteur une dernière réflexion personnelle qui pourra paraître énigmatique mais qui correspond à ma perception de notre situation actuelle vis-à-vis du phénomène ovni. Selon moi, en effet, les enjeux majeurs soulevés par les 9 questions que nous venons d'évoquer ci-dessus devraient normalement secouer l'apathie et l'indifférence du public. Mais l'état d'« endormissement », si je puis dire, de la population est si profond vis-à-vis de ces sujets que je doute qu'une prise de conscience ne puisse jamais se faire avant que nous ne soyons confrontés à des événements surprenants que nous ne pourrons que « subir » ou accepter sans avoir les moyens de les comprendre et/ou d'y échapper.

Daniel Robin - *novembre 2013*.

Lien vers la « Partie 1 » de mon étude : http://www.lesconfins.com/ovnistriangles001.pdf

Sources :

.« Aurora,TR-3, Black Manta, et les Triangles de la Nuit » (traduction). Un texte d'Anthony Tambini : http://www.lesconfins.com/TrianglesNuit.pdf
.Versions originales, en anglais, sur le site de l'Académie d'Ufologie :
http://www.ufolog.eu/eng/?/TrianglesTambini
http://www.ufolog.eu/eng/?/TrianglesTambini2

.UN TRIANGLE AU MILIEU DE LA VILLE » LE CAS N… KARNIK :
http://www.lesconfins.com/observationtriangle01.pdf

.SUR LA POSSIBILITE DE CONTRÔLE A DISTANCE DE TOUS LES CERVEAUX HUMAINS PAR L'INDUCTION ELECTROMAGNETIQUE D'ALGORITHMES FONDAMENTAUX :
http://www.lesconfins.com/ControleCerveau.pdf

.NEW BOOK ADDRESSES TRIANGULAR UFOs. Le livre de DARRYL BARKER.
http://dbarkertv.com/default2.htm

.Selected ufo cases. Triangle Shape. Présentation de quelques observations de triangles.
http://www.ufoevidence.org/Cases/CaseView.asp?section=Triangle

.A massive black triangular UFO appears in two of a series of NASA's own photographs. Des photographies de la Nasa montrant un triangle en orbite autour de la Terre.
http://truthfall.com/massive-black-trinagle-ufo-in-nasas-own-image/

.LARGE BLACK TRIANGLE WITNESSED NEAR CAMP MACKALL NORTH CAROLINA.
http://worldufophotosandnews.org/?p=4167

.Search Lights Expose Large Black Triangle Over Minnesota.
http://globalparanormal.com/search-lights-expose-large-black-triangle-over-minnesota/

.« Contact Ultraterrestre, les recherches d'un enquêteur du paranormal sur l'épidémie secrète d'enlèvements » » (Editions ADA, Canada, en 2011 pour la traduction en français) de Philip J. Imbrogno.

LES CONFINS.COM

DOSSIER N°73.
Phénomène ovni.
MYSTERIEUX TRIANGLES CELESTES
(Partie 2)
OBSERVATIONS ET CONTACTS
Un dossier signé Daniel Robin, Président de l'association Ovni Investigation.
http://www.lesconfins.com/
http://www.lesconfins.com/ovni_investigation.htm

OVNI INVESTIGATION